



RAPPORT ANNUEL

2024



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL / ÉDITO

NOTRE HISTOIRE

NOTRE GOUVERNANCE

NOS MISSIONS

LA PARENTALITÉ

LA TÉLÉPHONIE

LA FORMATION



RAPPORT MORAL

Pr Guillaume BRONSARD

2024, année particulière, qui nous a conduit à un plan de licenciement, impliquant de se séparer d'une partie des agents, pourtant engagés et efficaces dans leurs activités.

Le motif était circonstanciel, principalement consécutif au non renouvellement, très peu anticipé, fin 2023 d'une importante et ancienne activité de prévention sur le harcèlement scolaire.

La période a été instable et inquiétante pour une partie d'entre nous. Nous avons changé de direction et avons initié un rétablissement.

D'abord financier et juridique, ce qui est en cours de finalisation avec de belles projections pour l'année prochaine.

Cette période nous a aussi contraint, et donc permis une mise dans de nouvelles perspectives de nos activités. La formation, le soutien à la parentalité,

mais aussi notre écoute massive et personnalisée des difficultés et souffrance chez les adolescents sont en cours d'évolution, s'adaptant aux évolutions et très importantes attentes de la société sur ces sujets.

Nos partenariats évoluent aussi avec un rapprochement avec la Fédération Nationale des EPE, en clin d'œil à la très longue histoire de notre association. Qui aide et pense la parentalité depuis 96 ans...

ÉDITO

Richard STEYER

La santé mentale est grande cause nationale en 2025. Pour le pôle téléphonie et Fil Santé Jeunes, le constat est éclairant puisque 63% des sollicitations renvoient au mal être voire à la santé mentale.

C'est une augmentation de 7% par rapport à 2023 confirmant une tendance de fond qui ne ralentit pas. 77654 sollicitations traitées en 2024 par l'équipe des écoutants contre 77443 en 2023.

Pour rappel, le service téléphonie, notamment Fil Santé Jeunes est un dispositif de prévention à l'écoute des 12-25 ans géré depuis presque 30 ans par l'association.

Ce dispositif évolue et s'adapte aux besoins et à l'environnement en prenant en compte les problématiques de santé et les mesures de prévention mises en place en direction des jeunes par les pouvoirs publics.

Le dispositif est ouvert 7 jours sur 7 et 365 jours / an de 9H à 23H.

L'activité du pôle téléphonie reste stable en 2024 – même nombre de sollicitations mais un recul du taux de réponse 63.58% en 2024 contre 73.19% en 2023.

La réduction du nombre d'écouterants en lien avec la fermeture de la ligne 3020 a impacté le taux de réponse – notamment sur la période mars-octobre 2024.

Les 2 derniers mois montrent une reprise importante avec un taux de réponse équivalent à celui de 2023 (74%). L'équipe d'écouterants a traité 170 000 ch@ts et 42 000 appels confirmant la prédominance du ch@t comme outil de sollicitation.

Les données de 2024 confirment donc l'évolution dans les préoccupations des jeunes qui contactent Fil Santé Jeunes :

Difficultés psychologiques pour plus de 63 % de l'activité.

Mal être / État dépressif : 33% en 2024 contre 16% en 2023 ce qui souligne une prévalence élevée de sentiments de malaise et de symptômes dépressifs parmi les jeunes.

Angoisses / peurs : 8.3% des préoccupations, soulignant un état d'anxiété et de peurs significatif qui perturbe la vie quotidienne d'une portion notable des jeunes.

Violences : 7.2% en 2024 contre 3% en 2023 : l'agression sexuelle et le viol mettant en lumière les préoccupations graves autour de la sécurité et de l'intégrité personnelle

Idées suicidaires : 6.9% mettant en évidence la gravité des problèmes de santé mentale et le besoin urgent de soutien psychologique.

Relationnel : Difficultés avec les parents : 4.2% reflétant des défis dans les dynamiques familiales.

Comportement agressifs / prise de risques : 3.7% révélant des comportements risqués ou autodestructeurs.

Le travail amorcé en 2023 sur Fil Santé Jeunes a porté ses fruits sur la partie internet. En 2024, le site Internet Fil Santé Jeunes a été vu par 3,9 millions de visiteurs contre 3,3 en 2023.

Cela s'explique par la mise en place d'une mission spécifique Réseau Social et par une meilleure visibilité sur Snapchat, Instagram et Tik Tok.

Le pôle téléphonie c'est aussi notre ligne Inter Service Parents, ligne téléphonique sociale professionnelle pionnière, bénéficiant du soutien des Caisses d'Allocations Familiales des départements 91, 92, et 93.

Inter Service Parents joue un rôle de prévention pour les familles. Sa mission est d'écouter, d'informer et d'orienter les parents et les familles, de répondre également aux professionnels qui interviennent auprès des familles.

En 2024, la plateforme de soutien à la parentalité a été sollicitée 1 550 fois et 729 entretiens ont été réalisés. Les appels sont répartis en quatre thèmes principaux : vie familiale, scolarité, santé et social.

Malgré le peu de financement pour cette ligne, Inter Service Parents est reconnue par les parents franciliens, bien qu'aucune campagne de communication ciblée n'ait été effectuée depuis plusieurs années. Les chiffres montrent que la ligne répond à un besoin réel et qu'elle pourrait potentiellement satisfaire un plus grand nombre de demandes. Ils soulignent l'importance de maintenir et de promouvoir cette ressource précieuse pour les parents en quête d'informations et de soutien.

Les éléments statistiques du Fil Santé Jeunes et de notre ligne Inter Service Parents démontrent aussi la difficulté d'être parents. Les parents sont de plus en plus confrontés à des problématiques qui fragilisent l'équilibre familial. De multiples préoccupations comme le développement du numérique et le sujet des écrans, le harcèlement scolaire, les crises personnelles et conjugales, la souffrance ou le handicap d'un parent, la recomposition familiale, la mono parentalité, rendent l'exercice de la parentalité de plus en plus complexe. Certains parents parlent même d'impuissance et préfèrent se concentrer sur leur activité professionnelle.

Le pôle parentalité est présent pour soutenir les parents. En 2024, il a accueilli 6614 personnes soit une réduction de 5% par rapport à 2023. 2024 comme 2023, c'est une palette de solutions proposées aux parents comme :

Des permanences juridiques, des ateliers parents, des groupes d'échanges entre parents, des "café poussettes", un centre de bilans, de multiples conférences et webinaires portés par différents professionnels et en fonction des problématiques ou thématiques abordées.

C'est une activité qui est conséquente pour la Maison Ouverte puisque 4141 personnes sont entrées et ont pu parler et rencontrer notre équipe d'accueillantes. 332 parents ont été aussi accompagnés dans notre CMP.

Le projet amorcé en 2023 s'est poursuivi et concrétisé en 2024 avec la création d'un lieu unique – la Maison de la Parentalité – cela nous a permis d'amortir la diminution des financements.

Concernant l'organisme de formation, 2024 confirme les difficultés de 2023 avec l'érosion des formations longues et le manque de rentabilité des formations courtes.

La difficulté toujours grandissante des financements des formations longues et des principes de cofinancement a transformé notre appareil de formation. Plus de travail administratif – nécessité d'upgrader notre système pour obtenir le label QUALIOP – associé à la fin des financements des formations du Conseil Régional Île-de-France...

Pour autant le Pôle Formation longue s'est stabilisé autour d'1 million€ de chiffres d'affaires dont environ 400 000€ pour les formations longues.

Nous constatons une activité toujours importante du chiffre d'affaires généré par le pôle des formations intra entreprise et formations courtes inter-entreprises. L'analyse des pratiques professionnelles reste un dispositif demandé et est devenu un véritable outil pour les professionnels et les ESMS. Le CA généré par l'analyse des pratiques est en hausse (400 000€ environ) mais il peine à trouver une rentabilité. Ce dispositif n'étant pas soutenu et pris en charge par les OPCO, ce qui rend de plus en plus compliqué de le proposer.

L'augmentation du tarif n'est pas non plus la solution car il ne serait plus « acheté ».

Un travail de réorganisation de l'appareil de formation a été engagé en 2024 pour une mise en place en 2025. L'objectif principal est de rechercher les seuils de rentabilité, de rendre l'organisme plus visible et de travailler sur l'optimisation des moyens pédagogiques.

En 2024, notre organisme de formation a obtenu le renouvellement de son label QUALIOP et a maintenu l'excellence dans ses résultats. Taux de réussite aux examens est de 100% avec un indice de satisfaction de 80%.

En conclusion, l'École des Parents et des Éducateurs Île-de-France a une nouvelle fois su accompagné tous ses publics - parents - jeunes et professionnels en formation. Et ceci malgré une année agitée par un plan social et une crise importante. L'année 2025 sera décisive pour repartir sur une nouvelle dynamique et s'installer encore et toujours – Et c'est bientôt nos 100 ans.....

NOTRE HISTOIRE



1929

Fondation
de l'École des Parents
et des Éducateurs à Paris



1949

Agrément jeunesse et sports en
tant qu'association de jeunesse
et d'éducation populaire



1952

Reconnaissance
d'utilité publique



1971

Création de la ligne
téléphonique
Inter Service Parents



1973

Création d'un service
«Animation-Formation»



1976

Agrément au titre de la
formation professionnelle
d'Île-de-France du service
formation



1993

Création
de la **Maison Ouverte**
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)



1995

Création de la ligne
téléphonique
Fil Santé Jeunes



1999

Création du
Café de l'École des Parents



2000

Création de la ligne
Jeunes Violences Écoute



2001

Ouverture du site internet
filsantejeunes.com



2012

Création de la ligne
téléphonique
Stop Harcèlement à l'école



2016

Création du dispositif
Parents-Parisiens
sur 7 arrondissements parisiens

Fin du dispositif
Jeunes Violences Écoute



2018

Création
de l'École des Parents d'enfants
sourds ou malentendants
en partenariat avec la
Fondation pour l'Audition.
Ouverture du LAEP Cesbron
dans le 17^{ème}



2020

Ouverture du LAEP Terrasse
dans le 16^{ème}
«Écoute Parents»
Fond de dotation Make.org



2021

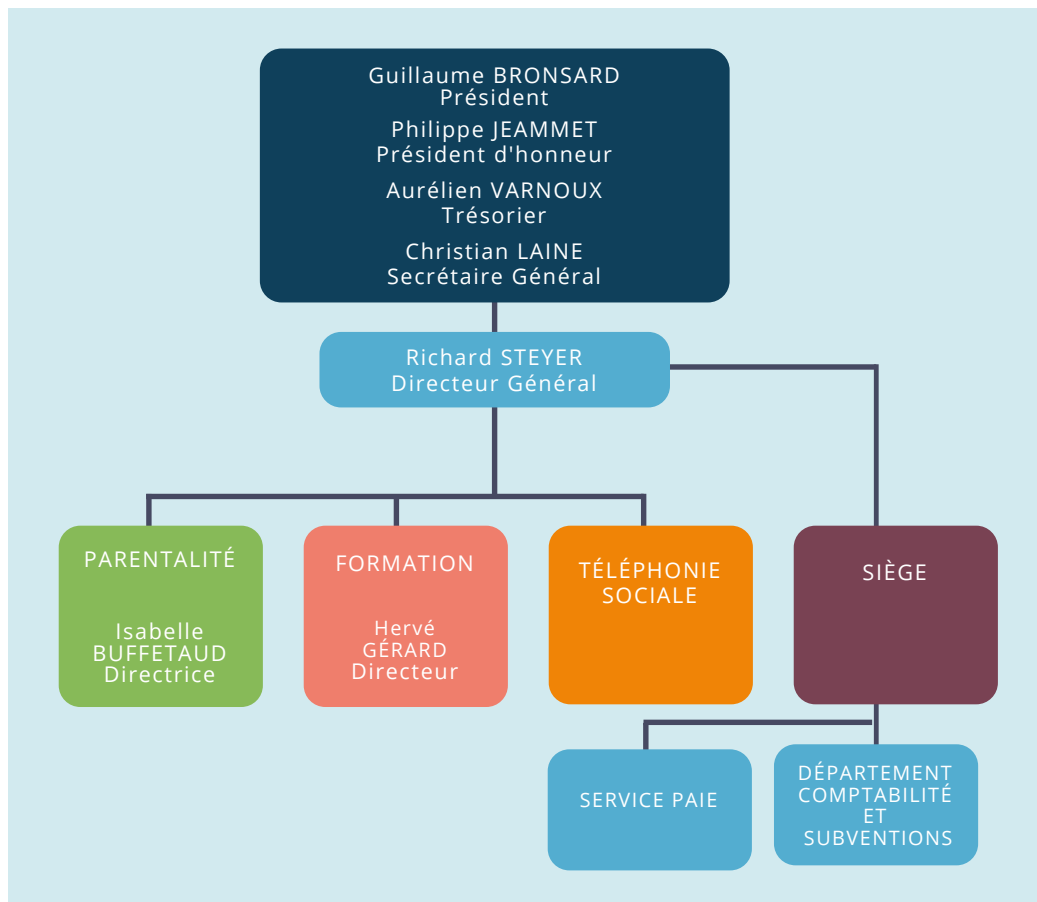
Changement de présidence
en juin
**Lauréat 1000 premiers jours
pour Paris**



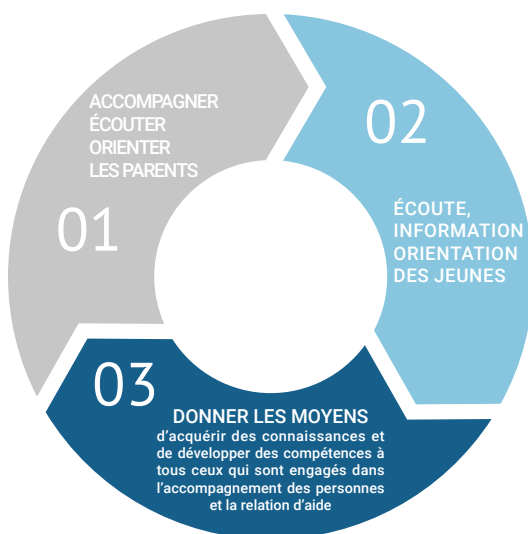
2022

Parents-parisiens
s'étend à tout Paris
1 000 premiers jours Paris

NOTRE GOUVERNANCE



NOS MISSIONS



ACCOMPAGNER, ÉCOUTER, ORIENTER, FORMER

L'EPE-IDF a pour but d'aider les membres du groupe familial à développer leurs capacités personnelles, leurs facultés d'analyse et leurs connaissances afin que chacun puisse devenir acteur de sa propre vie en prenant en compte la dynamique des générations ainsi que le contexte culturel, économique et social dans lequel ces membres évoluent.

C'est également donner les moyens aux personnes, aux organismes publics et privés engagés dans la relation éducative, d'acquérir une meilleure connaissance de l'enfant, des jeunes et des réalités du groupe intergénérationnel.

Au cours des décennies, l'EPE-IDF a développé des dispositifs, des savoir-faire et a multiplié ses offres de service. Aujourd'hui, elle agit dans 3 champs d'intervention qu'elle adapte en permanence en fonction des évolutions sociétales mais surtout du fait d'un environnement économique de plus en plus contraint.

LA PARENTALITÉ

“ La parentalité peut se définir comme l'ensemble des réaménagements psychiques et affectifs qui permettent à des adultes de devenir parents, c'est à dire de répondre aux besoins de leurs enfants à trois niveaux : le corps (les soins nourriciers), la vie affective, la vie psychique. C'est un processus maturatif ”

Lamour. M, Barraco. M : Souffrances autour du berceau. Gaëtan Morin éditeur. 1998.

Le soutien à la parentalité désigne les différentes actions qui concourent à accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale. Elles ont pour caractéristique de s'adresser universellement à tous les parents en valorisant leurs compétences parentales.

Depuis de nombreuses années, l'EPE-IDF propose aux familles des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité et s'attache à déployer auprès des parents de tout-petits, de jeunes enfants, d'adolescents, mais aussi des grands-parents, et des enfants directement dans les écoles, des actions de prévention, de sensibilisation et d'information sur le territoire parisien.

L'EPE-IDF offre ainsi aux familles étayage et appui face aux inquiétudes et aux questions qu'elles se posent.

Objectifs principaux

- Soutenir les parents dans leurs préoccupations quotidiennes
- Renforcer les compétences parentales
- Améliorer la communication dans la relation parents/enfants
- Apporter un étayage de qualité à travers une offre diversifiée et adaptée à tous les âges : des ateliers, groupes d'échanges de parents, conférences-débats, partage d'expériences, dans un souci d'écoute, de non jugement, d'orientation
- Développer un réseau de pairs

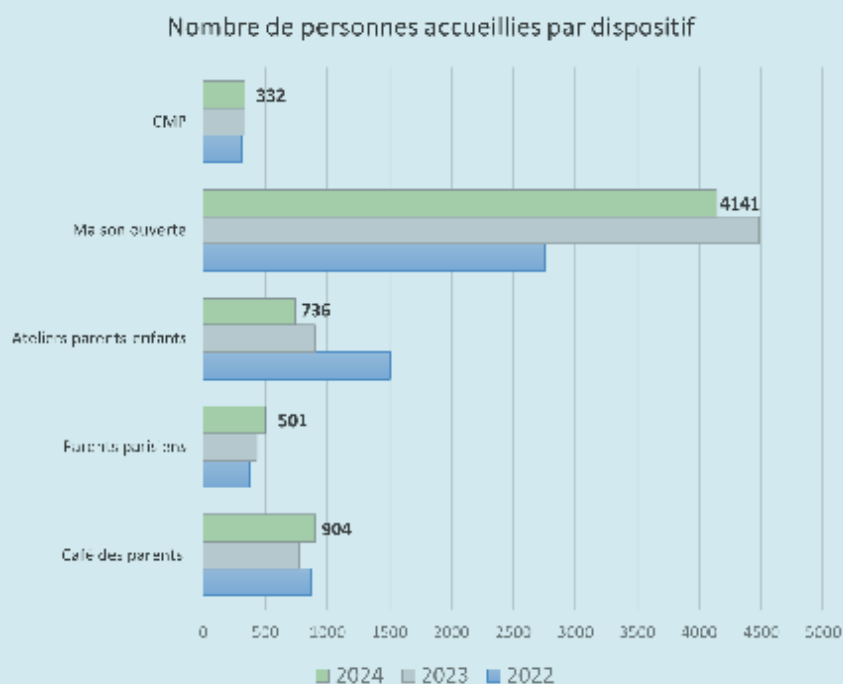
Le pôle Parentalité de l'EPE-IDF regroupe le Café des Parents, la Maison Ouverte (LAEP) et le CMP (situés boulevard Voltaire dans le 11^{ème} arrondissement). Il est placé sous la direction d'Isabelle BUFFETAUD depuis le 1^{er} avril 2022.

Ces dispositifs proposent un large éventail d'actions aux familles d'Île-de-France et contribuent à prévenir les ruptures du lien familial, l'isolement des parents, les violences éducatives ordinaires, les conduites à risque des adolescents, les situations de harcèlement, ..., en proposant de nombreuses actions d'information, de sensibilisation, d'apprentissage, de guidance et d'orientation qui visent à développer :

- la capacité parentale à percevoir et à interpréter les signaux et les intentions de l'enfant, pour y répondre rapidement et de manière appropriée.
- la qualité affective des échanges avec son enfant : authenticité, bienveillance, ...

L'activité du pôle parentalité en 2024

Au total en 2024, nos dispositifs ont concerné **6614 personnes** contre 6912 en 2023 et 5816 en 2022.



Si le nombre global de personnes accueillies enregistre une baisse cette année (4%), soulignons qu'il est en hausse pour le Café des Parents et le dispositif Parents Parisiens, et stable pour le CMP.

6614 personnes accueillies



- 4% GLOBAL



Café des Parents
Parents Parisiens



CMP

Le Café des Parents

Une offre plurielle, une approche individuelle et collective

Financement : CAF de Paris, Mairie de PARIS, CAF de Seine Saint Denis

Le Café de l'École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France est un lieu convivial de rencontres, d'échanges, de ressources pour les parents et les professionnels. C'est un lieu accessible à toute personne confrontée à une question éducative ou familiale. Il remplit une fonction de prévention.

Depuis le mois d'avril 2024, pour des raisons d'optimisation des locaux, de lisibilité et de facilité d'accès au public, l'équipe du Café des Parents est installée dans les locaux du boulevard Voltaire qui abritent la Maison Ouverte et le CMP. Le public dispose donc d'un lieu ressource unique pour s'informer sur l'ensemble des actions de soutien à la parentalité de l'EPE-IDF. Cette organisation permet une meilleure communication et un accueil du public du mardi au samedi.

Il est important de préciser que la mise en œuvre des actions est réalisée dans des espaces bien distincts (LAEP, CMP et Café) dans le respect du cadre des interventions et des dispositifs financés.

Le Café des Parents offre une diversité d'accompagnement à la parentalité en proposant différentes modalités :

- * Une approche collective : échanges entre parents, ateliers, conférences-débats, stages jeunes,
- * Une approche individuelle : permanences spécialisées (droit de la famille, adoption, phobie scolaire, troubles psychiques, TCA).
- * Un accueil informel : visite du lieu, échanges libres entre parents, documentation sur les ressources existantes.

L'équipe

Depuis mars 2023, l'équipe était constituée d'une chargée de mission parentalité et d'une assistante, toutes deux sous la responsabilité de la directrice du pôle parentalité de l'EPE-IDF. La chargée de mission parentalité a quitté l'association fin mars 2024 et son poste n'a pas pu être remplacé compte tenu du contexte économique associatif. Le relai a été pris par la directrice du pôle parentalité.

Les intervenants du Café des Parents sont des prestataires (psychologues, psychothérapeutes, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, associations partenaires, médiateurs familiaux, avocats bénévoles, auxiliaire puéricultrice, sophrologue, psychomotricien, ...). Ils animent les groupes d'échanges de parents et les ateliers parents et enfants-parents.

La communication et le suivi des actions

- Deux programmes semestriels sont élaborés et remis aux parents et aux partenaires afin de les informer du calendrier des actions. Le site internet de l'association permet la consultation du programme et les inscriptions en ligne.
- Une lettre d'information est envoyée deux fois par mois aux abonnés pour promouvoir les actions du Café et rappeler le calendrier.

- Les évènements et les actualités du Café des Parents sont relayés sur les sites de l'EPE-IDF et des partenaires ainsi que sur les comptes LinkedIn, Instagram, Facebook et X de l'association.
- Les inscriptions sont réalisées via le site internet de l'EPE-IDF et/ou par téléphone ou mail.
- Le suivi est réalisé par l'assistante et un rappel est systématiquement adressé par mail aux personnes inscrites.
- Le programme des rendez-vous du mois est affiché sur la porte d'entrée de nos locaux boulevard Voltaire.

LES ACTIONS PROPOSÉES PAR LE CAFÉ DES PARENTS EN 2024

Le Café des Parents constitue un lieu ressource pour les familles notamment la proposition de groupes d'échange de parents sur des thèmes variés.

Souvent envahis par des soucis quotidiens de l'éducation, les parents peuvent ainsi partager leurs préoccupations, questionnements et expériences, et trouver eux-mêmes leurs solutions. La présence des intervenants de l'EPE-IDF veille à garantir un cadre d'échange sécurisé et respectueux de chacun.

Les thématiques concernent toutes les étapes de la vie des parents, depuis l'arrivée d'un enfant à la grand-parentalité. Comment comprendre les comportements difficiles, les conduites adolescentes, la communication bienveillante, l'éducation positive, la gestion des émotions, la transmission familiale, les relations à l'école, la démotivation voire le décrochage scolaire, l'usage des écrans, le harcèlement et cyber harcèlement... Santé, scolarité, recomposition familiale, parentalité solo, handicap, deuil, adoption, conduites à risque de l'adolescent : autant de sujets abordés en 2024.

A travers une articulation cohérente et bienveillante entre parents et professionnels de l'EPE-IDF, le Café des parents propose un large éventail d'actions de soutien à la parentalité dans les locaux de l'EPE-IDF. Les groupes et ateliers sont accessibles en présentiel, en visio ou les deux.

* Les permanences juridiques

Tenues par des avocats en droit de la famille, elles ont lieu toutes les semaines durant deux heures. Cet accompagnement individuel et gratuit est ouvert sur rendez-vous à tous les parents qui se posent des questions d'ordre juridique.

* Les permanences spécialisées

Partenaires du Café des Parents depuis plusieurs années, des associations proposent des permanences tenues par des psychologues sur des thèmes pointus : adoption, phobie scolaire, troubles psychiques, troubles des conduites alimentaires (TCA). Les entretiens se déroulent sans rendez-vous. Les parents intéressés viennent quand ils le souhaitent une ou plusieurs fois. Un groupe d'échanges entre parents peut éventuellement leur être proposé s'ils le désirent.



* Les ateliers parents

Des temps d'information, d'une durée de deux heures, suivis d'exercices et d'échanges sur un thème ou une pratique particulière sont proposés aux parents (nombre de participants limité à 10). Le professionnel introduit l'atelier par de l'information sur le sujet abordé, puis propose une mise en pratique sous forme d'exercices afin que les participants expérimentent l'objet de l'atelier (sensibilisation à l'usage du numérique, communication non violente, alimentation du jeune enfant, apprendre à désamorcer les conflits avec son ado, etc.).

L'atelier est suivi d'un échange/débrief afin de permettre aux participants de revenir sur ce qui a été vécu.

* Les groupes d'échanges entre parents

Le Café des Parents organise des échanges gratuits entre parents suivant un programme préétabli qui tient compte des besoins et des demandes des parents.

Ce dispositif peut permettre de dénouer des situations du quotidien et restaurer la confiance au sein de la famille.

Ces temps d'échanges destinés aux parents d'enfants de tous âges, sont animés par un professionnel qualifié sur un thème précis et permettent à des parents préoccupés ou désemparés par certaines questions de se retrouver entre pairs afin d'échanger, de manière plutôt informelle, autour de la thématique abordée. Le professionnel facilite la prise de parole de chacun et régule les échanges.

Les parents peuvent également poser directement des questions très concrètes au professionnel, expert du sujet abordé, qui est en mesure d'y répondre.

* Le centre de bilans

Un accueil et un accompagnement des jeunes et leurs parents dans leurs réflexions et leurs décisions aux moments clé de la vie scolaire. Orientation éventuelle vers des psychologues spécialisés dans les problématiques liées à la scolarité et aux apprentissages.

Entretien téléphonique à la demande avec une psychologue scolaire.

* Les conférences et Webinaires

Le Café des Parents organise des conférences (en présentiel ou en visio) et webinaires.

Les interventions de l'EPE-IDF peuvent avoir lieu auprès d'organismes institutionnels, municipaux, associatifs, scolaires, ou fédératifs.

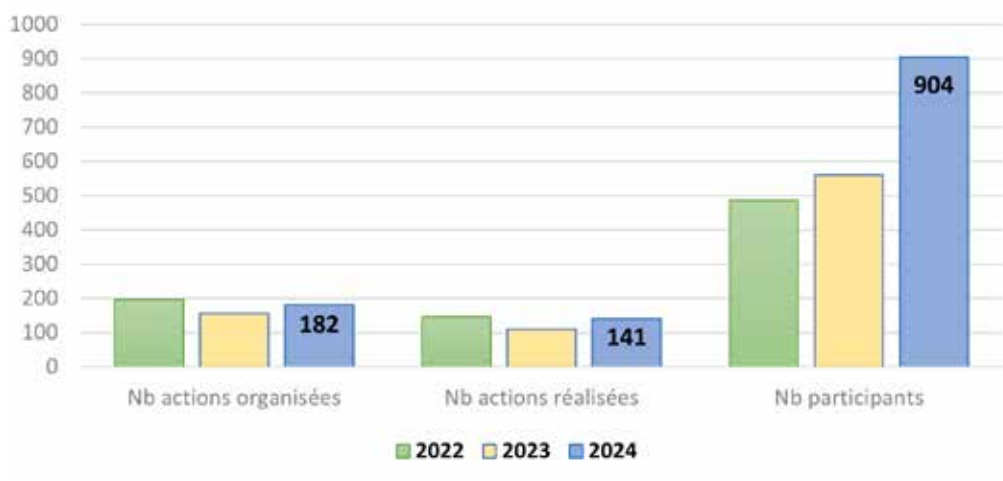
Psychiatres, psychologues, juristes, thérapeutes, coachs, médiateurs, et psycho-pédagogues animent ces temps durant lesquels un contenu théorique est suivi d'échanges avec les participants. Un professionnel, expert du domaine, transmet oralement des informations sur un sujet aux personnes présentes, transmissions auxquelles il peut adjoindre des visuels ou des vidéos illustratives. Cette formule permet une exploration assez approfondie d'un sujet.

* Les Café-poussette

Sur un thème défini, des temps d'échanges sont proposés aux parents de jeunes enfants (de la naissance à 2 ans environ, tant que les enfants sont en poussette). Ces moments permettent à des parents, souvent des mères, parfois isolées, de se retrouver dans un espace chaleureux et accueillant, de se rencontrer, de partager leur vécu et de trouver un peu de répit et des réponses. Les échanges, d'une durée de deux heures, sont animés par des psychologues, éducateurs, ou médiateurs, experts des domaines abordés. L'accès au groupe (limité à 10 participants) est gratuit et sur inscription.

Une participation en hausse depuis 2022

Évolution de l'activité depuis 2022



Au total en 2024, 182 actions ont été organisées et 141 ont été réalisées.

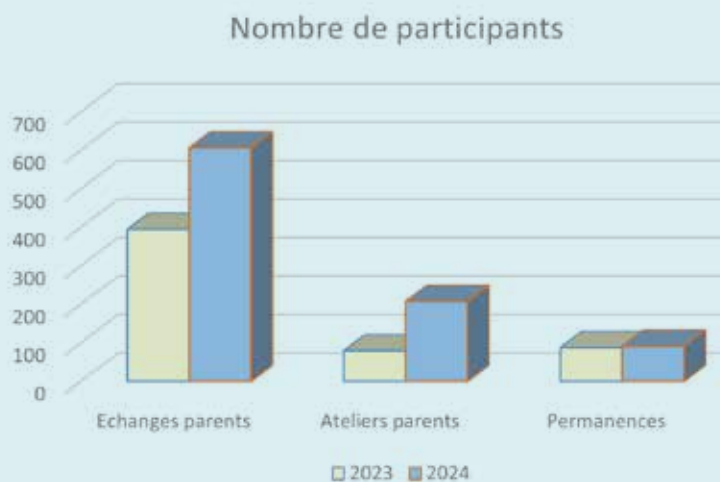
Le taux de réalisation des actions organisées s'élève à 77 % contre 70% en 2023. Cette tendance à la hausse est le résultat d'une campagne d'information, de communication et d'ajustement des protocoles d'intervention notamment au niveau des inscriptions et du suivi administratif. Le choix des thèmes et les modalités de participation (visio, présentiel ou format hybride) offrent aux parents une plus grande souplesse.

Pour un nombre d'actions organisées comparable à 2022, on relève une hausse importante du nombre de participants (en moyenne 6,4 par action).

Au total, 904 personnes ont bénéficié des actions du Café des Parents en 2024.

Participants	Nombre
Parents	836
Grands-Parents	17
Jeunes jusqu'à 20 ans	49
Autres	2
Total participants	904

Genre	Nombre
Femme	761
Homme	143
Total participants	904





Les conférences partenariales

En partenariat avec l'association **Protéger l'enfant**, deux conférences ont été organisées :

Samedi 25 mai 2024 à 11h sur le thème de **l'indemnisation des victimes de violences intra-familiales**. En visio et en présentiel à la fois.

Animation : Maître François LAMPIN, avocat au barreau de Lille, titulaire de la mention de spécialisation en réparation du préjudice corporel.

Samedi 1^{er} juin 2024 à 14h30 sur le thème du **Contrôle coercitif**.

Cette conférence avait pour objectif principal d'apporter des éléments de compréhension visant à repérer et prévenir l'installation des violences intrafamiliales.

En visio et en présentiel à la fois, de nombreuses personnes ont ainsi pu assister à l'événement : un grand nombre de mères concernées, mais également des professionnels.

Animation : Andreea Vintila, Maîtresse de conférences HDR Psychologie sociale, chercheuse au Comité consultatif près la Mission égalité non-discrimination, Université Paris Nanterre UFR Sciences Sociales et Administration, Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale).



Les permanences juridiques

En 2024, 31 permanences juridiques ont été tenues par des avocats bénévoles sur rendez-vous.

Elles ont concerné 80 personnes. Il s'agit généralement d'entretiens individuels d'une heure permettant à chacun de faire part, en toute confidentialité, de ses préoccupations face à des situations singulières.

Ces permanences gratuites offrent aux familles un temps d'écoute et d'informations juridiques face à des problématiques qu'elles rencontrent. Il est souvent question de séparations, de divorces, de résidence de l'enfant, de droit visites des parents.

A l'issue du rendez-vous, les personnes peuvent être orientées vers les structures appropriées.

Les rencontres-échanges

À destination des parents d'adolescents pour prévenir les conduites à risques

Une activité stable, une participation qui se maintient

Financement : Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques

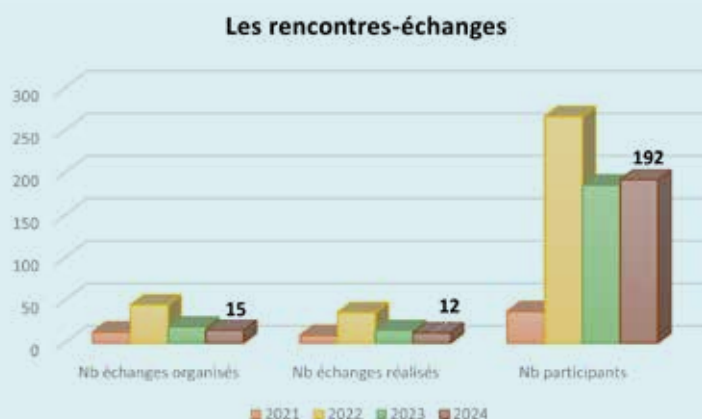
La coordination de l'action a été confiée à l'EPE-IDF en 2014 pour l'organisation de rencontres-échanges entre parents qui s'inquiètent des conduites à risques de leurs enfants.

15 actions ont été programmées cette année (contre 19 en 2023).

12 rencontres échanges (contre 15 en 2023) ont été réalisées cette année réunissant 192 participants, parents et professionnels.

Si les actions organisées ont été moins nombreuses en 2024, le nombre de participants témoigne de l'intérêt des thèmes proposés. En moyenne, nous recensons plus de 16 participants par rencontre, contre 12 en 2023 et 7 en 2022. Rappelons qu'en 2022, le budget alloué à l'action était augmenté d'un fond dédié conséquent qui avait permis de déployer davantage d'actions.

A l'issue des interventions, nous demandons un compte-rendu quantitatif et qualitatif à l'intervenant : nombre de participants, informations relatives à l'intervention elle-même dans un souci d'amélioration continue de la prestation.



A ces occasions, les quatre livrets d'information et de prévention des conduites à risque actualisés et réédités en 2022, ont été largement plébiscités et diffusés :

- * « Vie affective et sexualité à l'adolescence, quelques repères pour les parents »,
- * « Construction adolescente, expérimentations, prise de risques, quelques repères pour les parents »,
- * « Réussir à tout prix ? Nos adolescents sous pression... Quels risques pour eux ? »,
- * « Le harcèlement scolaire : comment le repérer et accompagner votre enfant ? »

Ces livrets posent la problématique et proposent des pistes éducatives pour faciliter sa compréhension et permettre aux parents ou professionnels de faire évoluer leur relation à l'adolescent.





Les interventions sur mesure hors dispositifs subventionnés

Conférence-débat, webinaire, atelier, écoute psychologique

Une demande en hausse de 55% La reconnaissance de la qualité des actions conduites

De nombreuses interventions à l'extérieur de Paris (petite et grande couronne) ont donné l'occasion de promouvoir les actions parentalité conduites par l'EPE-IDF en 2024.

Soulignons cette année la collaboration avec  Microsoft pour la création d'une conférence destinée aux parents salariés de l'entreprise sur le thème du « Harcèlement scolaire : comment le repérer, comment en parler avec ses enfants, comment le prévenir, quels outils et ressources ? » et la concrétisation d'un partenariat avec  AIRFRANCE pour la mise en place d'un cycle parentalité dans deux établissements du Val de Marne destiné aux parents salariés en charge de la maintenance des avions.

68 interventions extérieures ont été réalisées.

* **26 permanences d'écoute psychologique**, à l'attention des collégiens et lycéens ont été tenues, dans un établissement scolaire qui nous fait confiance depuis 4 ans, par un psychologue de l'EPE-IDF, écoutant du dispositif Fil Santé Jeunes.

* **42 interventions :**

- Microsoft : 1 conférence
- Air France : 4 ateliers-conférences (programmation mensuelle établie jusqu'en 2025)
- Mairie : 24 interventions : Vincennes, Houilles, Sartrouville, Le Plessis Tréville, Ivry-sur-Seine, Châtres, Étampes, Jouy en Josas.
- École : 4 interventions
- Collèges/Lycées : 3 interventions
- Associations : 2 interventions
- Mutuelle : 2 interventions
- Centre social : 1 intervention
- Médiathèque : 2 interventions
- Bibliocité : 1 intervention

Le centre de bilans de l'EPE-IDF

Une activité en hausse + 26 % Une explosion de la demande de bilans neuropsychologiques

Le centre de bilans propose des bilans d'orientation, des bilans jeunes, et un panel de bilans psychologiques. Il accompagne les enfants, les jeunes et leurs parents dans leurs réflexions et décisions aux moments clés de leur vie. La demande peut émaner des institutionnels ou des familles elles-mêmes.

La plus-value du centre de bilans de l'EPE-IDF est d'apporter un service sur mesure. Lors du premier entretien téléphonique, la psychologue coordinatrice du dispositif étudie la demande avec les familles. Elle prend le temps d'échanger et surtout d'expliquer l'utilité d'un bilan, les objectifs, et les perspectives possibles. Il peut arriver que le bilan ne soit pas préconisé, n'étant pas adapté à la situation. Il faut notamment être vigilant avec les demandes des étudiants et celles concernant des enfants très jeunes.

Les bilans sont ensuite confiés et réalisés par des psychologues cliniciens, neuropsychologues ou psychologues du travail et spécialistes de l'orientation.

En 2024, les sollicitations des parents ont principalement porté sur des demandes de bilans d'orientation et de bilans neuropsychologiques. Les demandes de bilans d'orientation en hausse en 2024 témoignent des interrogations des familles autour des dispositifs scolaires et de l'avenir des enfants.

Quant aux bilans psychologiques, ils sont un peu délaissés actuellement (effet de « mode ») même si des demandes sont toujours exprimées par les familles.

120 demandes de parents ont été formulées et traitées par le centre de bilans. Environ, 30 % n'ont pas abouti pour diverses raisons : temporalité non adaptée, problématique non prise en charge, pas d'engagement des familles ou familles qui annulent ou ne recontactent pas le centre.

73 bilans ont été entrepris, réalisés ou terminés en 2024, contre 58 l'année dernière.



Dans le cadre de son programme « Accompagnement et orientation des jeunes », soulignons que les demandes de bilans orientées par la Caisse des Dépôts et Consignations (COSOG), ont doublé (19 en 2023 et 38 en 2024). Cette forte progression témoigne de la confiance accordée par notre partenaire.



Le centre de bilans : une offre large et diverse

- ▶ bilan d'orientation (élaboration d'un projet professionnel, confirmation de choix de filière...),
- ▶ bilan jeunes (réflexion sur une réorientation, un choix de spécialité ou une préparation à la recherche d'emploi ou à l'entrée sur le marché du travail),
- ▶ bilan et tests neuropsychologiques (fragilités attentionnelles et/ou difficultés d'apprentissage),
- ▶ bilan psychologique (difficultés scolaires, relationnelles ou affectives),
- ▶ test d'efficacité intellectuelle (évaluation du fonctionnement intellectuel),
- ▶ bilan projectif (troubles du comportement)

Un dispositif reconnu, une participation des parents en hausse

Financement : CAF de Paris, Mairie de Paris

Cette action confiée à l'EPE-IDF par la Mairie de Paris, fin 2016, a pour objectifs de :

- renforcer des compétences parentales,
- favoriser les échanges entre parents parisiens pour proposer écoute, aide et entraide,
- donner aux parents parisiens les outils qui leurs permettront de trouver eux-mêmes leurs solutions.

Depuis juillet 2021, date de la signature de la nouvelle convention avec la Ville de Paris, le dispositif se déploie sur l'ensemble des arrondissements de Paris.

Nos interventions ont été animées par des intervenants de l'association (psychologues, juristes, éducateurs spécialisés, formatrices parentalité...).

Les thématiques diverses ont concerné les tout-petits, les enfants, les adolescents, les comportements difficiles à comprendre et à gérer, les conduites adolescentes, les outils de communication, la gestion des émotions, la transmission familiale, les relations à l'école, le harcèlement scolaire, l'usage des écrans...

La liste des actions détaillées montre une demande accrue sur les thèmes de l'épuisement parental et de l'usage du numérique qui constituent des préoccupations importantes chez les parents. Les questions de genre et de multilinguisme en famille ont également été plébiscitées par les parents.

Lors de ces groupes d'une durée de 2 heures, les parents ont pu partager leurs expériences, leurs interrogations, leurs difficultés et s'apporter mutuellement des pistes de réflexion autour d'une problématique familiale. Ils témoignent de l'intérêt de leur participation à ces échanges en ayant eu le sentiment de se sentir moins seuls et de pouvoir s'enrichir des expériences des autres parents.

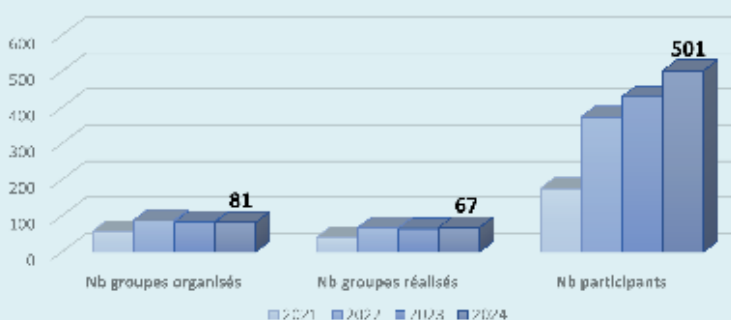
Cette année, nous avons maintenu un niveau d'activité élevé, avec une participation des parents toujours en progression malgré un périmètre d'intervention restreint à la demande de nos financeurs :

- * Écoles / collèges (sur demande de l'équipe éducative ou à la demande des parents)
- * Centre Paris Anim
- * Bibliothèques

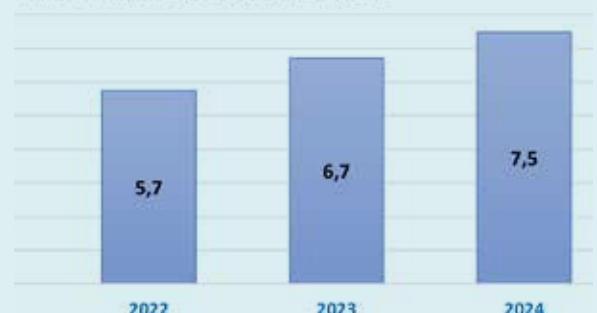
81 groupes de parents ont été organisés et 67 réalisés. 501 personnes ont participé (contre 429 en 2023, 373 en 2022 et 175 en 2021), soit une hausse de 13% du nombre de participants, avec en moyenne 7,5 personnes par groupe (contre 6,4 en 2023).



Groupe d'échanges entre parents parisiens



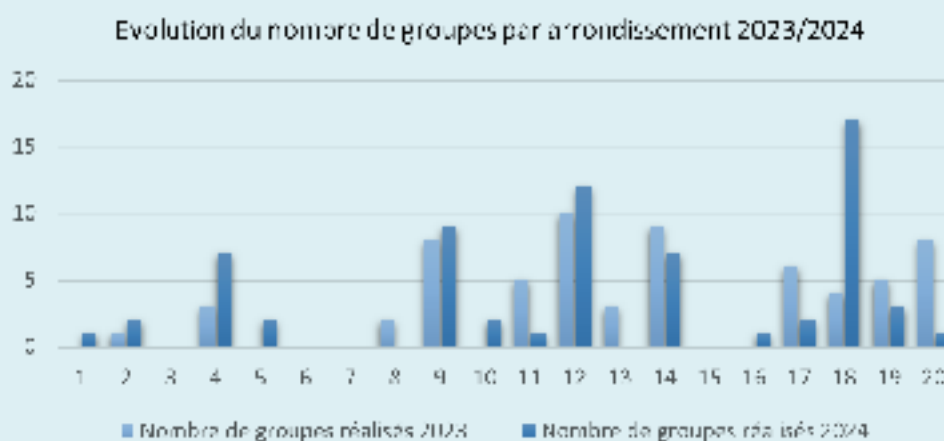
Nombre moyen de participants par groupe



Si en 2023, 18 groupes avaient dû être annulés faute de participants, 11 groupes ont été concernés en 2024. La tendance à la baisse du taux d'annulation des interventions témoigne d'une meilleure implication des structures dans la communication de leurs actions auprès des familles.

Construction des actions avec le réseau de partenaires

En 2024, nous avons renforcé et développé notre réseau de partenaires, principalement avec les bibliothèques et les écoles. Ainsi, nous avons pu collaborer avec **42 structures** (contre 33 en 2023 et 31 en 2022) et **14 arrondissements de Paris** en coconstruisant avec elles la programmation des groupes d'échanges de parents afin de répondre au plus près aux besoins et aux demandes des familles. De nombreuses sollicitations de nos partenaires ont été exprimées en 2024 grâce au déploiement des actions de communication et à la mise en place d'un protocole d'intervention. Le dispositif est aujourd'hui connu des structures partenaires parisiennes.



Le nombre d'abonnés au site internet <http://parents-parisiens.fr/> a encore progressé cette année, pour atteindre **1063** à fin décembre 2024.

324 questionnaires retournés par les participants ont été analysés et 3499 réponses ont été relevées :

- * 93% des participants à l'enquête sont très satisfaits et 7% satisfaits de la qualité des échanges avec les professionnels,
- * 100% des participants recommandent à d'autres parents de participer aux échanges organisés par l'EPE-IDF,
- * 58% des parents ont participé à un groupe pour la première fois en 2024 (contre 55% en 2023).

Une action plébiscitée par les parents Une subvention plafonnée

Financement : Agence Régionale de Santé

Les ateliers « Matins » s'adressent aux parents et à leurs enfants de moins de 4 ans. Ils sont animés par des professionnels de la petite enfance (psychomotricien, psychologue, pédagogue Montessori, musicien, danseur, sophrologue, auxiliaire puéricultrice, infirmière, ...).

Ces ateliers sont conçus pour enrichir les échanges entre parents et enfants au travers d'expériences, de sensations et de moments de plaisir partagés ayant pour supports des jeux, des activités et des techniques spécifiques et variées faisant appel au corps, aux sens, à l'imaginaire.

Chaque atelier s'adresse à une tranche d'âge spécifique pour correspondre au mieux au stade de développement de l'enfant et aux besoins de la relation enfant-parent.

Les ateliers contribuent à la prévention des troubles précoces, au soutien à la parentalité, à la qualité du lien parent-enfant. Ils n'ont pas pour but de susciter des apprentissages précoces ou de sur-stimuler les enfants mais participent pleinement à l'épanouissement du lien familial et ils peuvent aider les parents à mieux comprendre et appréhender la relation parents/enfants, les besoins et les compétences de l'enfant. Au travers de ces ateliers parents et enfants se découvrent différemment.

Moments d'observations réciproques, de partages d'émotions, de sensations, de réflexions. Plaisir ressenti, plaisir d'être ensemble qui aident l'enfant à se mouvoir dans l'espace, à construire son univers et pour le parent à être attentif aux besoins et au rythme de son enfant.

Le nombre d'ateliers organisés cette année a dû être revu à la baisse. En effet, les budgets nous ont contraints à limiter le déploiement de l'action très sollicitée par les parents et les partenaires au seul territoire parisien (les années précédentes, les départements voisins pouvaient en bénéficier).

En 2024, 48 ateliers ont été programmés exclusivement sur le territoire parisien et 45 ont été réalisés.

23 ateliers se sont déroulés dans des structures extérieures et 22 dans les locaux de l'EPE-IDF parfois dans ceux du lieu d'accueil parents-enfants durant les ½ journées de fermeture du dispositif.

Au total, 736 personnes ont participé à ces ateliers :

- 384 adultes accompagnants dont 84 pères et 258 mères
- 452 enfants



Soit en moyenne, 16,6 personnes par atelier (contre 15,5 en 2023, 13 en 2022 et 10 en 2021)

La progression de la participation témoigne de l'intérêt des familles pour cette action.

Une fréquentation toujours élevée

Financement : Mairie de Paris, CAF de Paris

La Maison Ouverte de l'EPE-IDF

Le lieu d'accueil enfants-parent de l'EPE-IDF, nommé Maison Ouverte, accueille les enfants de la naissance à l'anniversaire des quatre ans avec ses parents ou un adulte de référence (grands-parents, proches) en vue d'une socialisation qui entoure la crèche et l'école. L'accueil, anonyme, gratuit, porté par un binôme d'accueillantes, est un lieu convivial d'observations et d'échanges du lien enfant-parent. Les enfants peuvent jouer et se rencontrer en toute sécurité, les adultes peuvent échanger et partager leurs expériences.

La Maison Ouverte est un lieu favorisant l'apprentissage de la parentalité et la socialisation des tout-petits. Pour le public, ce lieu peut donc avoir différentes fonctions : un espace d'accueil pour les adultes isolés en charge d'un enfant et pouvant faciliter la socialisation (aussi bien pour l'adulte que pour l'enfant), un espace pour partager d'éventuels questionnements ou certaines difficultés autour de la petite enfance et du développement du jeune enfant, mais aussi un espace de prévention, et dans certains cas, d'orientation vers d'autres structures ou d'autres professionnels.

L'expression de la parole comme support de la relation est un principe essentiel propre au fonctionnement de la Maison Ouverte, tout comme la mise en avant de la dimension sociale, dans le sens où la création de liens est favorisée.

Au niveau de la relation enfant/parent, ce lieu aide à tisser un lien suffisamment sécurisant pour aborder l'avenir, à relativiser et dédramatiser les tensions, les situations d'oppositions, à préparer en douceur la séparation en vue d'acquiescer l'autonomie.

Pour l'enfant, cet accompagnement lui permet de jouer-explorer, découvrir, créer - d'échanger avec son parent et avec d'autres parents et enfants, de susciter la prise d'autonomie, de se confronter aux règles de la vie en collectivité, de favoriser l'éveil et la socialisation.

Aucun programme d'activité préétabli n'est proposé. C'est un lieu de « laisser-être » sans « prêt à penser ».

L'équipe du LAEP

En 2024, 10 accueillantes, soutenues par une assistante de mission, se sont relayées tout au long de l'année pour accueillir adultes, parents et enfants, à l'écoute de leurs éventuelles interrogations et préoccupations du quotidien.

Les accueillantes ont garanti la qualité, la convivialité des conditions d'accueil et de la confidentialité des échanges.

Soulignons la solidarité entre accueillantes à l'occasion du départ de 3 d'entre elles cette année et de l'arrivée de 2 nouvelles collègues. Afin d'assurer la continuité de l'accueil du public, les accueillantes ont fait preuve d'un réel esprit d'équipe.



La vie de l'équipe

3 accueillantes et l'assistante ont quitté la MO, 5 accueillantes et une assistante ont été recrutées. Au 31 décembre 2024, 7 accueillantes étaient en charge de l'accueil du public de la Maison Ouverte.

Dès le mois de janvier 2024, afin de renforcer le soutien clinique des accueillantes, une analyse de la pratique a été mise en place avec une nouvelle intervenante, psychologue-clinicienne bénéficiant d'une expérience en LAEP.

Bilan quantitatif

Cette année l'une des préoccupations de la direction a été de maintenir l'activité fragilisée depuis la crise sanitaire. 4141 adultes et enfants ont été accueillis en 2024.

Caractéristiques du public accueilli :

Sur les 2068 adultes accueillis, 97% résident à Paris et 19% des familles sont venues pour la première fois.

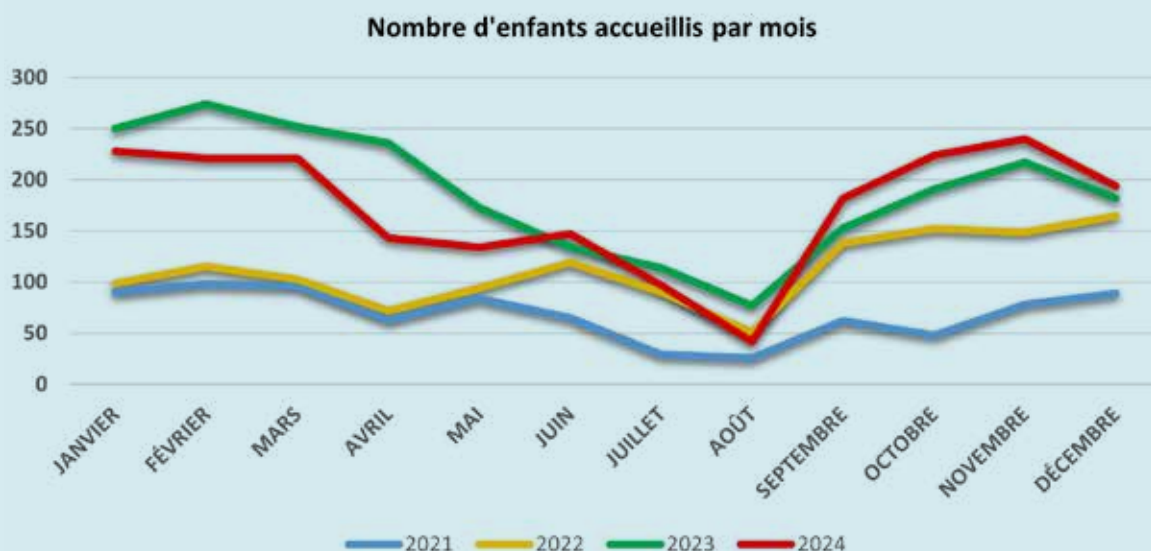
- 55% de mères,
- 19% de professionnelles (assistantes maternelles et auxiliaires parentales)
- 25% des adultes ont privilégié le samedi,
- 54% des pères ont été accueillis les samedis.

Sur les 2073 enfants accueillis, 333 sont venus pour la première fois.

- 49% de filles
- 73% âgés de 13 à 36 mois, 25% moins d'un an.

Les enfants :

En 2024, 2073 enfants ont fréquenté la Maison Ouverte (contre 2253 en 2023, 1347 en 2022 et 828 en 2021). Si nous observons une baisse par rapport à l'année dernière, la fréquentation reste élevée. Globalement, l'année 2024 montre une activité similaire à celle constatée en 2023, avec toutefois une fréquentation inférieure à celle de 2023 pour le 1^{er} semestre, et supérieure au second semestre.



Le partenariat

Une matinée portes ouvertes aux professionnels a été organisée à la Maison Ouverte le mardi 23 avril 2024 de 9h à 12h autour d'un petit déjeuner. Nous avons adressé l'invitation à 400 partenaires de l'EPE-IDF, intervenant en petite enfance, et réseau petite enfance. Nous avons immédiatement eu beaucoup de réponses positives de personnes qui se sont inscrites. Cela démontre l'intérêt des professionnels de la petite enfance pour la Maison Ouverte.



Dans le cadre de la journée mondiale des parents le samedi 1^{er} juin 2024, nous avons ouvert la Maison Ouverte à tous les parents qui souhaitaient visiter, s'informer sur le lieu d'accueil enfant-parent et les actions parentalité. Ceux que nous avons rencontrés nous ont confirmés qu'ils connaissaient bien la Maison Ouverte. La directrice du pôle parentalité de l'EPE-IDF, une assistante et 3 accueillantes étaient présentes. En dépit d'une météo très pluvieuse, une vingtaine de parents ont pu être accueillis ainsi que deux professionnelles du LAEP « Petit port ». Des échanges directs ont eu lieu avec les accueillantes de la Maison Ouverte. Il ressort des différents échanges avec les parents que le LAEP de l'EPE-IDF est très bien repéré dans le quartier.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli les professionnels des RIF le 8 octobre 2024, rencontre organisée dans le 11^{ème} par Madame COHEN, de la Mission Famille. S'il n'a pas été possible de pénétrer dans le lieu d'accueil enfant-parent en raison de la présence des familles, une visite des locaux du boulevard Voltaire a pu avoir lieu et les dispositifs de soutien à la parentalité de l'EPE-IDF ont été présentés. A l'issue d'échanges fructueux avec les professionnels, des documents destinés aux publics ont été remis aux professionnels.

Le 11 octobre 2024, nous avons accueilli à l'EPE-IDF une délégation vietnamienne de l'ONG Planète Enfants & Développement pour partager et échanger, avec l'aide d'une traductrice, sur les pratiques professionnelles en LAEP. Nous avons rencontré une travailleuse sociale petite-enfance, une formatrice de l'ONG et la directrice de l'antenne au Vietnam pour partager nos expériences. L'EPE-IDF et la Maison Ouverte ont pu être présentées ainsi que toutes les autres actions de soutien à la parentalité.

Une activité stable

Financement : Agence Régionale de Santé

Ce lieu non sectorisé, gratuit, propose une consultation de guidance familiale pour enfants, adolescents et adultes qui rencontrent des difficultés dans leur famille.

L'équipe est constituée 3 psychologues cliniciens, salariés de l'EPE. Un médecin psychiatre assure la supervision de l'équipe.

Le CMP joue un rôle important dans la prévention des conduites à risque et des troubles psychiques.

Rappelons toutefois que si la guidance familiale peut nécessiter plusieurs rendez-vous, la démarche ne s'apparente aucunement à un suivi psychothérapeutique s'inscrivant dans la durée.

En fonction de l'évaluation faite par les psychologues du CMP, une orientation dans une structure appropriée sera proposée au public.

Activité

Activité stable, avec 332 patients qui ont consulté un psychologue du CMP pour un total de 1066 actes (contre 1091 en 2023 et 939 en 2022).

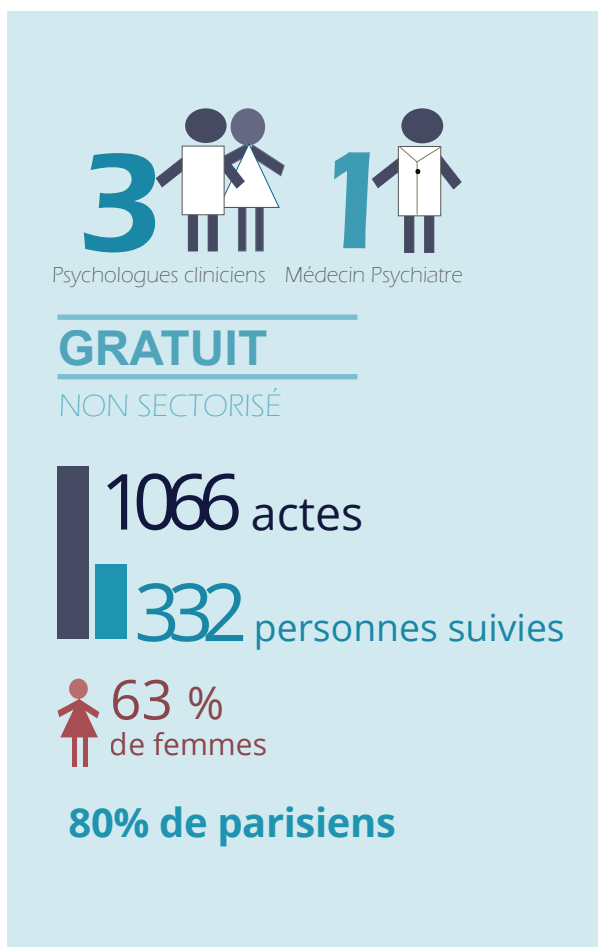
63 % de femmes et 37 % d'hommes, dont 80% originaires de Paris.

Rendez-vous annulés

36% ont pu être reportés à une date ultérieure, 42% ont pu être proposés à d'autres patients et 22% sont restés vacants.

La mise en place de lecteurs de cartes vitales pour automatiser le recueil les INS des personnes (Identité Nationale de Santé en place depuis le 1^{er} janvier 2021) a été effectuée en 2024.

Après quelques dysfonctionnements ayant nécessité une collaboration étroite avec notre prestataire informatique, le système est aujourd'hui opérationnel.



Faits marquants de l'année

Le pôle parentalité démontre son dynamisme

- La création d'un lieu unique d'information au public : l'accueil du public est désormais réalisé Boulevard Voltaire pour tous les dispositifs parentalité. Outre l'optimisation des locaux, cette nouvelle organisation a considérablement amélioré la visibilité du Café de l'École des Parents. À confirmer en 2025.
- L'organisation de deux matinées Portes Ouvertes à la Maison Ouverte, l'une à destination des professionnels, l'autre dédiée aux parents.
- Le déploiement des formules visio (ou hybride : visio/présentiel) : un levier pour faciliter la participation des parents aux groupes et lever les barrières géographiques.
- L'implication du pôle parentalité et sa participation aux événements phares :
 - ▶ **Forum parentalité et santé mentale des jeunes - Espace Reuilly** - samedi 20 janvier 2024. Une longue table ronde abordant de nombreux sujets en lien avec la santé mentale des adolescents a ouvert l'évènement ; la plupart des parents et des professionnels sont venus échanger sur le stand EPE-IDF animé par deux écoutants Fil Santé Jeunes et la chargée de mission parentalité.
 - ▶ **Semaine de la parentalité numérique** organisée par la Ville de Paris (DSOL-DFPE) - samedi 30 mars 2024. L'EPE-IDF participe à la Semaine parisienne du numérique en famille !
 - ▶ **Forum santé des jeunes de l'Étape Blanqui** (foyer de jeunes travailleurs) - mardi 25 juin 2024. Pour la troisième année consécutive, l'EPE-IDF est allée à la rencontre des professionnels qui hébergent et encadrent des jeunes âgés de 16 à 25 ans, dont certains d'entre eux sont parents.
 - ▶ **Réunion réseau parentalité violences intrafamiliales du 11^{ème}** - vendredi 24 mai 2024. Sensibilisation des équipes éducatives intervenant auprès des parents (conduites à risque des adolescents, violences intrafamiliales, ...) - Rencontre de 15 professionnels qui accompagnent les familles. Présentation des missions de l'EPE-IDF.
 - ▶ **Les rendez-vous de la santé du Neuf** - CPTS - Prévention des addictions - mercredi 18 septembre 2024. Conférence-atelier de l'EPE-IDF sur le thème : « Adolescences et addictions aux écrans : la prévention et la prise en main par le dialogue ».
 - ▶ **Journée de travail organisée par l'Association Européenne de Promotion des Droits et de Soutien des Personnes en Situation de Fragilité** à la maison des associations du 5^{ème} sur le thème de la parentalité et santé des jeunes - vendredi 22 novembre 2024. Rencontre et échanges avec les professionnels (Madame VAN BAAREN, chargée de mission prévention addiction – Croix-Rouge française, Monsieur MAZIER, Mission locale de Paris, Professeur GOLSE, pédopsychiatre, Madame WINDSTRUP, santé des étudiants, Madame STAROSTKA, responsable de secteur Fil Santé Jeunes.). EPE-IDF : présentation « Parentalité et santé des jeunes » et « La santé des jeunes selon les observations témoignages de FSJ ».
 - ▶ **Forum de la petite enfance à la Mairie du 11^{ème}** - mercredi 14 juin 2024 de 14h à 17h30. Tenue d'un stand EPE-IDF : information des futurs parents, parents et professionnels.
 - ▶ **Rencontre dédicace** le samedi 12 octobre 2024, avec les Dr Lucie Joly, psychiatre à l'hôpital Saint-Antoine et Trousseau à Paris, enseignante à Sorbonne Université et Hugo Bottemanne, psychiatre à l'hôpital Bicêtre, chercheur associé à l'Institut du cerveau de Paris à l'Université Paris-Saclay, à l'occasion de la parution de leur livre « La dépression au féminin : démystifier, comprendre, guérir ».

Conclusions et perspectives 2025

L'année 2024 est celle de la récolte des différentes actions entreprises pour redynamiser les dispositifs parentalité.

A l'exception du projet de création d'une Maison de la Parentalité, le plan d'action annoncé en 2023 et rappelé ci-après a été respecté :

- ▶ Poursuivre le projet de réorganisation du pôle parentalité dans le contexte de restructuration de l'EPE-IDF
- ▶ Redistribuer les missions tenant compte du départ de la chargée de mission parentalité
- ▶ Optimiser le traitement administratif des actions
- ▶ Poursuivre le développement de la participation du public aux actions parentalité par des actions répétées de communication
- ▶ Maintenir le niveau de fréquentation des familles à la Maison Ouverte (en moyenne 7 enfants par séance d'accueil)
- ▶ Renforcer le soutien clinique des accueillantes par la mise en place d'une nouvelle analyse de la pratique.

En 2025, l'EPE-IDF devra maintenir ses efforts dans la consolidation et la recherche de nouveaux partenariats et le développement de ses prestations.

Les atouts

L'année 2024 a confirmé la place de l'EPE-IDF dans le domaine du soutien à la parentalité. Très reconnue à l'extérieur pour la qualité de ses interventions, l'EPE-IDF peut « facilement » développer ses actions parentalité sous réserve de disposer des ressources nécessaires en interne.

Les freins

- ▶ Le plafonnement des financements limite le développement des actions.
- ▶ Le non remplacement du poste de chargée de mission parentalité, vacant depuis mars 2024 : si la redistribution des missions a permis la continuité des missions principales du pôle, cette organisation présente des limites dans la réactivité et la prise en charge de toutes les actions nécessaires au maintien de l'EPE-IDF comme acteur historique de la parentalité, surtout dans un contexte où les interventions sont toutes déléguées à des intervenants indépendants.

A terme, le pôle parentalité de l'EPE-IDF pourrait se trouver démunie de toute compétence dans le domaine du soutien à la parentalité.

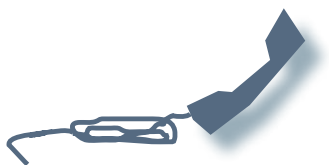


LA TÉLÉPHONIE

Le dispositif Fil Santé Jeunes

Un dispositif de prévention à l'écoute des 12-25 ans

Depuis presque 30 ans, l'association EPE-IDF gère le service de téléphonie santé - Fil Santé Jeunes. Nous avons à cœur de la faire évoluer et de l'adapter à l'environnement en prenant en compte les problématiques de santé et les mesures de prévention mises en place en direction des jeunes par les pouvoirs publics.



Fil Santé Jeunes est une ligne unique anonyme et gratuite. Ouverte tous les jours de 9h à 23h, toute l'année.



Un ch@t individuel anonyme et gratuit. Ouvert tous les jours de 9h à 22h.



Un site internet accessible à tous·tes
www.filsantejeunes.com

Une double mission

Écoute, information et orientation des jeunes dans les domaines de la santé physique, psychologique et sociale

Participation à l'observatoire national des difficultés des jeunes en matière de santé

Fil Santé Jeunes s'adresse aux jeunes (12 à 25 ans) qui ont besoin de parler de leur santé. L'un des atouts majeurs de ce dispositif est son caractère généraliste.

Les jeunes donnent à la santé une notion plus large que celle de la santé physique en utilisant le dispositif pour toutes les questions liées à leur vie quotidienne, amoureuse, relationnelle et de mal-être. Une trentaine de travailleurs sociaux, psychologues, médecins, conseillers conjugaux et familiaux écoutent, informent et orientent les jeunes. Le dispositif Fil Santé Jeunes s'adapte au contexte et réinvente ses outils afin de remplir ses missions : prendre en compte les besoins des jeunes, toutes les problématiques, rassurer, conseiller, orienter et alerter si nécessaire.

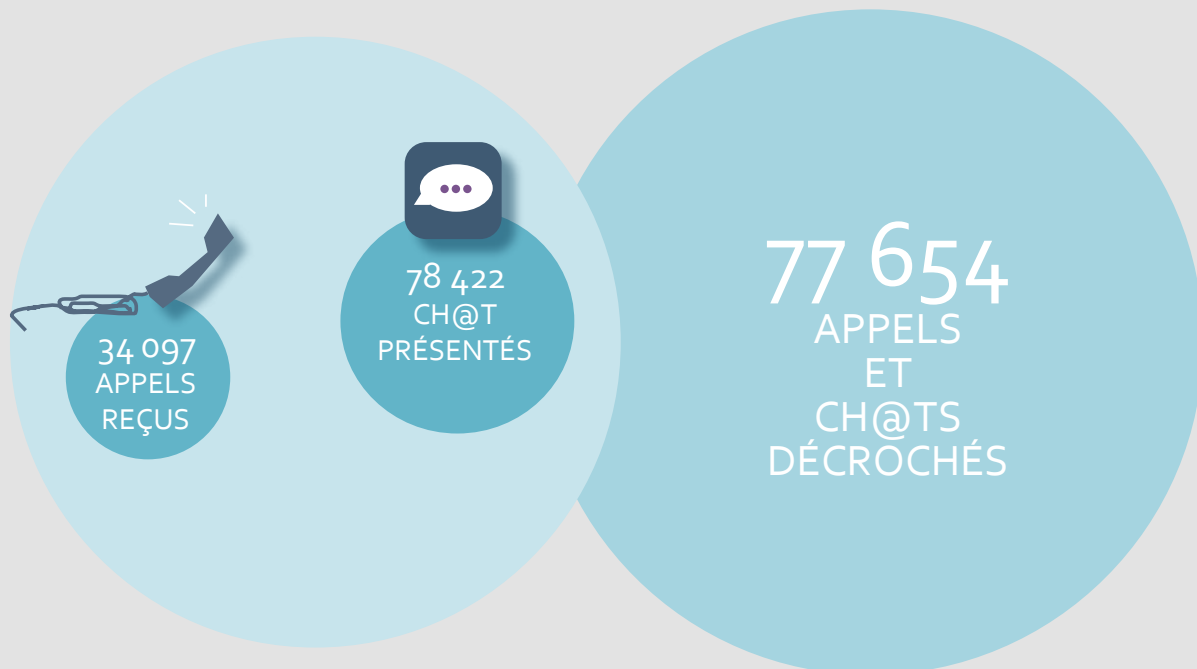
Les échanges sur Fil Santé Jeunes ne se substituent pas à une consultation, qu'elle soit médicale ou encore psychologique. Dans ce contexte, même si nous sommes des « cousins » proches, nous ne sommes pas dans le domaine de la téléconsultation mais bel et bien dans une première étape, une première démarche, pour établir une relation de confiance avec le ou la jeune.

C'est bien grâce à cette relation de confiance que certain.es jeunes peuvent ensuite s'autoriser à entamer des démarches pour consulter un professionnel de santé.

Dans le cadre d'un travail de prévention, nous devons être au plus près des espaces fréquentés par notre public. Le ch@t s'est donc imposé à nous comme une évidence, pour proposer un outil que les jeunes utilisent et avec lequel ils choisissent de communiquer entre eux.



L'ACTIVITÉ



LE TÉLÉPHONE



En 2024, Fil Santé Jeunes a été sollicité 229 174 fois contre 252 072 fois en 2023 sur le créneau 0H-24H.

Cela représente 41 933 appels soit plus de 110 appels / jours.

Sur la période d'ouverture, à savoir 9h-23h, les écoutants ont eu 115 681 sollicitations contre 105 283 sollicitations en 2023.

2024

34 097 appels reçus

19 641 appels traités

14 037 appels à contenu

38 appels à contenu traités par jour

LE CH@T

La temporalité de l'échange dans le ch@t n'étant pas équivalente à celle du téléphone, elle nécessite plus de temps pour apporter aux jeunes un accompagnement en santé et dure en moyenne 30 minutes.

En 2024 et sur la période d'ouverture du ch@t, l'équipe répond à 144 ch@ts / jour dont 39 entretiens à contenu qui durent en moyenne 17 minutes.

168 297 sollicitations en 2024 sur le créneau 0-24H contre 180 794 en 2023 mais 78 422 ch@ts sur la période d'ouverture du ch@t en 2024 (contre 100 438 en 2023).

Le taux de réponse en 2024 est de 73% contre 76% en 2023



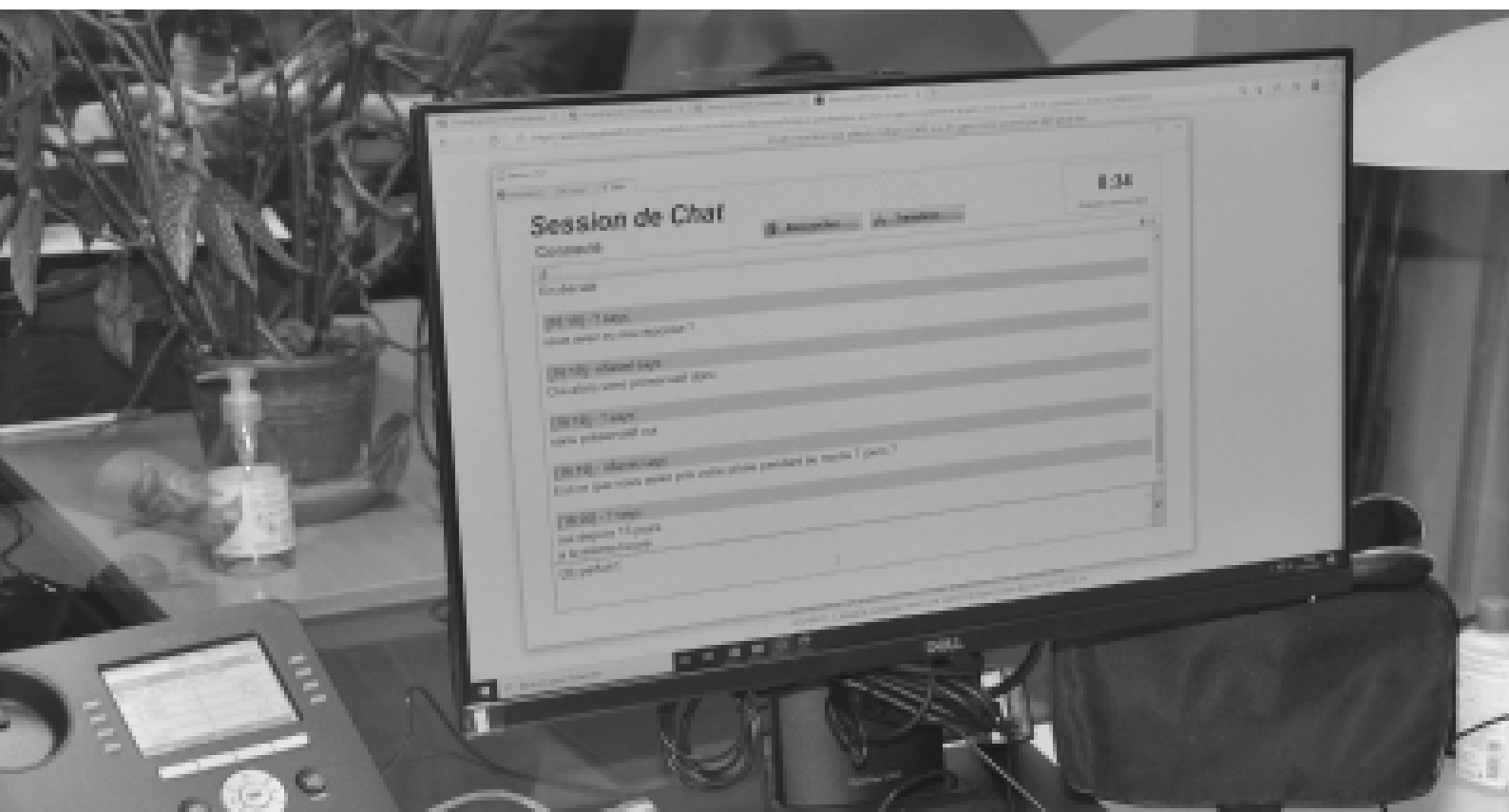
CH@T
9H À 22H

78 422 ch@ts présentés

52 672 ch@ts traités

14 242 ch@ts à contenu

144 ch@ts traités par
jour dont 39 à contenu



Difficultés psychologiques

Angoisses / peurs : préoccupations soulignant un état d'anxiété et de peurs significatif qui perturbe la vie quotidienne d'une portion notable des jeunes.

Idées suicidaires : mettant en évidence la gravité des problèmes de santé mentale et le besoin urgent de soutien psychologique.

Contenu Relationnel dont les difficultés avec les parents reflétant des défis dans les dynamiques familiales.

Sexualité et notamment les questions sur la grossesse et la contraception : révélant l'importance des questions de santé reproductive et sexuelle parmi les jeunes.

Violences : mettant en lumière les préoccupations graves autour de la sécurité et de l'intégrité personnelle. Violence comprenant l'agression sexuelle et le viol.

Santé somatique : plaintes somatiques dont les troubles des conduites alimentaires indiquant des préoccupations liées à la santé physique et à l'image corporelle.

Mal être / dépressivité : ce qui souligne une prévalence élevée de sentiments de malaise et de symptômes dépressifs.

Face à ces enjeux, il devient essentiel non seulement de continuer nos efforts de sensibilisation, mais aussi de renforcer l'accompagnement psychologique pour tous les jeunes. Il est tout aussi important d'élaborer des stratégies de prévention et de répondre activement aux situations de violence, sujet qui augmente chaque année.

Pour toucher les jeunes de manière encore plus efficace, nous avons renforcé notre présence sur les réseaux sociaux en recherchant la proximité numérique et correspondre au mode de vie connecté des jeunes.

L'activité grandissante de « On sexprime » en 2024

En juin 2023, mise en ligne du nouveau site www.onsexprime.fr avec l'intégration d'une fonctionnalité ch@t Fil Santé Jeunes spécifique. Après un démarrage difficile en 2023, le ch@t a pris son essor et a trouvé son public.

7498 sollicitations sur « On sexprime », 5341 réponses apportées par l'équipe d'écouter rédacteurs (taux de réponse est de 71%). Les thèmes abordés restent essentiellement sur la sexualité et la prévention.

« On sexprime » reste assez décrié par les médias, étant souvent accusé de prosélytisme en matière de sexualité.

L'équipe du département santé sexuelle de Santé Publique France fait également un renvoi quasi-systématique depuis les articles qu'elle publie régulièrement.



INTERNET

Pour 2024, le site internet Fil Santé Jeunes comptabilise :

- 5 650 656 visites contre 5 184 807 visites en 2023 (soit 15 481 visites quotidiennes),
- 3 879 346 visiteurs contre 3 462 708 visiteurs en 2023, (soit 10 628 visiteurs journaliers),
- 32 230 290 pages vues contre 31 942 979 pages vues en 2023 (soit 88 302 pages vues chaque jour).



10 628
visiteurs/jour



32 230 290
pages vues



10 867
messages
sur le forum



1 643
mails

0 800 235 236
filsantejeunes.com
Anonyme et Gratuit

Santé
Sexualité
Amour
Mal-être

Accueil Enquêtes Quiz Chat Pose les Questions Forum Sounds & Malentendus Rechercher

Chat avec nous ! Où trouver de l'aide

Prévention Santé 3.0
Sexualité Contraception Amour Mal-être...
0 800 235 236
filsantejeunes.com
Fil santé jeunes - anonyme et gratuit pour les 12-25 ans
LE LIEN QUI... TE LIBERE

Sexe

- > Contraception
- > IST
- > Sexualité
- > Grossesse
- > IVG
- > Où trouver de l'aide

Ça va pas

- > Mal être
- > Sentiments et émotions
- > Violences
- > Où trouver de l'aide

PROMOTION DU DISPOSITIF

Fil Santé Jeunes est soutenu et suivi dans la presse et les médias

Fil Santé Jeunes a été régulièrement sollicité par des journalistes (Le Monde, France 5, Europe 1 et M6 et les coordonnées du dispositif ont été diffusées via différents médias.

En 2024, Fil Santé Jeunes poursuit notamment sa collaboration avec "Le Monde des Ados" et répond plus d'une fois par mois à des questions de santé dans le magazine.



Nous avons également pu participer au lancement de leur chaîne TikTok en répondant lors de brèves interviews à des questions de lecteurs. Cet exercice de questions/réponses vidéos s'est instauré à un rythme d'une vidéo tous les 15 jours.

Depuis deux ans, nous avons également poursuivi notre partenariat avec le magazine Phosphore et répondu aux questions de leurs lecteurs une fois tous les deux mois environ.

PARTENARIATS

Maisons Des Adolescents

47 MDA sont partenaires de Fil Santé Jeunes. Ces MDA nous sollicitent régulièrement de travailler à une orientation opérante des adolescents. Les informations concernant ces structures sont régulièrement vérifiées et mises à jour. Fil Santé Jeunes est proposé aux appelants de ces MDA lors de leur fermeture. Nous sommes amenés également à échanger ponctuellement avec certains professionnels de ces structures afin d'apporter un éclairage sur certaines thématiques émergentes.

L'EPE-IDF est également partenaire du Collectif pour l'organisation de la semaine d'information sur la santé mentale.

En 2024, Fil Santé Jeune a contribué avec l'EHESP à la réalisation d'une pastille vidéo pour promouvoir le dispositif auprès des futurs pharmaciens et médecins.



En 2024, les réunions ont été pleinement propices à l'échange de pratiques et à la réflexion autour des problématiques dominantes adolescentes.

La sortie d'anonymat

Les Outils FSJ / Le masque et les Orientations

Sensibilisation à la gestion de la crise suicidaire

Sensibilisation à l'approche systémique

La contraception



CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

En 2024, Fil Santé Jeunes a continué à renforcer son rôle essentiel d'écoute, d'information et d'orientation pour les jeunes de 12 à 25 ans, touchant divers aspects de la santé physique, psychologique et sociale. Cette année, Fil Santé Jeunes est encore plus présent sur les questions de santé mentale et sur la gestion des situations de violence que les jeunes rencontrent, sans perdre de vue la collaboration avec Onsexprime.fr et la mise en lumière des enjeux autour de la sexualité, du consentement et des violences sexuelles.

La fonction d'observatoire a permis à Fil Santé Jeunes de recueillir des données précieuses sur les préoccupations des jeunes, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des défis auxquels ils sont confrontés. Cette perspective permet de guider les actions de prévention et d'intervention, en alignement avec les politiques de santé publique et les besoins spécifiques des jeunes.

Perspectives pour l'avenir

1. Renforcer notre équipe d'écoutes tant au niveau des connaissances que des compétences
2. Continuer le travail d'analyse des pratiques et de bien-être au travail dans un contexte d'écoute de plus en plus difficile
3. Se préparer pour l'obtention du label Aide à la Santé
4. Renforcer nos partenariats et notre visibilité

En conclusion, Fil Santé Jeunes reste un acteur majeur dans le paysage de la santé des jeunes en France, en répondant efficacement à leurs besoins évolutifs et en contribuant activement à la promotion de leur bien-être.



La ligne Inter Service Parents

01 44 93 44 93

LE DISPOSITIF

Fondée en 1971, Inter Service Parents est une ligne téléphonique sociale professionnelle pionnière, bénéficiant du soutien des Caisses d'Allocations Familiales des départements 91, 92, et 93. Inter Service Parents joue un rôle de prévention et de guidance des familles. Sa mission est d'écouter, d'informer et d'orienter les parents et les familles, de répondre également aux professionnels qui interviennent auprès des familles.

En 2024, la plateforme de soutien à la parentalité a été sollicitée **1 550 fois** et **729 entretiens ont été réalisés**.

Chaque appel reçu par Inter Service Parents est traité de manière totalement anonyme et fait l'objet d'une évaluation approfondie de la demande. L'écoute bienveillante, les conseils avisés, la transmission d'informations pertinentes et l'orientation adaptée constituent les missions fondamentales de notre ligne d'écoute.

Notre engagement sur Inter Service Parents consiste à soutenir activement les parents dans leur rôle en leur offrant un espace sûr pour exprimer leurs préoccupations. En comprenant la nature des difficultés rencontrées, nous sommes en mesure de proposer des pistes de solutions appropriées.

Un appel peut nécessiter la mobilisation de plusieurs compétences afin de répondre au mieux aux besoins de la personne en contact avec notre service.

Le non suivi et l'anonymat

Inter Service Parents n'a pas pour vocation d'établir un suivi continu de la situation des appelants. Nous encourageons plutôt les parents à privilégier la rencontre avec les professionnels de proximité pour un accompagnement plus complet et personnalisé. La particularité essentielle de notre service téléphonique réside dans l'anonymat qu'il offre, permettant ainsi aux appelants de s'exprimer plus librement, sans les inhibitions ou retenues souvent présentes dans d'autres situations.

Répartition par thèmes d'appels

Les appels sont répartis en quatre thèmes principaux : vie familiale, scolarité, santé, social et adolescence.

LES MISSIONS

L'écoute, la guidance et le soutien

Écouter, c'est d'abord recevoir le discours manifeste que l'interlocuteur peut énoncer sous forme d'une question. Le premier niveau d'écoute est celui de l'échange d'informations.

Cependant, l'écoute va au-delà de ce qui est explicitement exprimé dans le discours. Elle prend également en considération les éléments qui ne sont pas clairement énoncés, mais qui peuvent transparaître à travers des sous-entendus, des lapsus, des silences, ou même des variations dans la voix.

La capacité à bien écouter constitue la pierre angulaire de la transmission d'informations pertinentes et de l'orientation adéquate.

L'écoute, en accueillant la difficulté exprimée, joue un rôle essentiel en guidant l'interlocuteur vers la résolution de ses problèmes ou vers un état de mieux-être.

Information, conseil et orientation

Les demandes concernant les domaines scolaire, social et juridique sont significatives.

Notre base de données permet aux conseillers de fournir un soutien rassurant et efficace.

Elle les aide à guider les usagers vers les ressources appropriées et à expliquer comment accéder aux différents services existants, tout en respectant le rôle essentiel des professionnels spécialisés.

Chaque information transmise est soigneusement adaptée pour répondre aux besoins spécifiques de l'individu qui nous contacte.

Cette approche individualisée garantit que chaque conseil est pertinent et utile pour la situation particulière de l'appelant.

QUELQUES CHIFFRES

CARACTÉRISTIQUES DES APPELLANTS

ÂGE

L'âge moyen des appelants en 2024 est de 43 ans, on constate une augmentation cette année. Cela se situe globalement entre 41 et 46 ans.

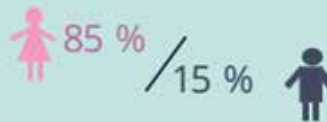
43 ans en moyenne

TYPE D'APPELLANTS

	2022	2023	2024
ADULTE	100 %	96.6 %	95 %
PROFESSIONNEL	-	-	-
GRANDS-PARENTS	-	3.4 %	5 %

SEXE DES APPELLANTS

	2022	2023	2024
FEMMES	77.4 %	90 %	86.5 %
HOMMES	22.6 %	10 %	13.5 %



L'analyse de la répartition genrée des appels au service de soutien à la parentalité révèle une tendance constante de l'usage de ce service par les femmes, particulièrement les mères de famille. En 2024, les femmes représentent presque la totalité des appels.

PROFESSION DES APPELANTS

	2022	2023	2024
EMPLOYÉS	50 %	70.6 %	73 %
CADRE / PROF. INTEL. SUP / PROFESSION LIBÉRALE	-	17.6 %	13 %
ARTISAN / COMMERCANT / PATRON	16.7 %	6 %	5 %
OUVRIER	-	5.8 %	3 %
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES (PROF. MÉDICO-SOCIO-ÉDUCATIVES, INSTITUTEUR / ENSEIGNANT, AUTRES PROF. INTERMÉDIAIRES)	33.3 %	-	6 %
AGRICULTEUR EXPLOITANT	-	-	-

La profession des appelants au service de soutien à la parentalité a connu des changements notables depuis 2022. La grande majorité reste la catégorie des salariés et en 2024 des questions émanant des professions « intermédiaires ».

SUJET ET TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉS PAR L'APPEL

	2022	2023	2024
ENFANT / BEL ENFANT	67.7 %	76.7 %	75 %
APPELANT LUI-MÊME	22.6 %	20 %	21 %
PETITS-ENFANTS	3.2 %	3.3 %	4 %
PARENT	6.5 %	-	-
CONJOINT / CONCUBIN	-	-	-
PROFESSIONNEL	-	-	-

Les enfants restent le sujet principal des appels au cours des trois années,. Il y a également une part notable d'appels concernant directement l'appelant lui-même, ce qui suggère que les parents recherchent du soutien pour leurs propres situations en lien avec la parentalité.

TYPE DE FAMILLES

Répartition des familles selon le profil familial

	2022	2023	2024
FAMILLE BIPARENTALE	60 %	70 %	68 %
FAMILLE MONOPARENTALE	30 %	23.3 %	21 %
PERSONNE ISOLÉE	10 %	6.7 %	9 %
FAMILLE RECOMPOSÉE	-	-	2 %

L'évolution du type de familles faisant appel au service de soutien à la parentalité entre 2022 et 2024 met en lumière des changements dans les structures familiales qui sollicitent ce soutien. Une légère modification avec des questions en lien avec les modèles de famille recomposée

SITUATION PROFESSIONNELLE DES APPELANTS

	2022	2023	2024
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	55.6 %	73.3 %	71 %
DEMANDEUR D'EMPLOI	22.2 %	16.8 %	22 %
PERSONNE AU FOYER	14.8 %	3.3 %	3 %
RETRAITÉ	3.7 %	3.3 %	2 %
LONGUE MALADIE / INVALIDITÉ / HANDICAP	-	3.3 %	2 %
ÉTUDIANT / FORMATION	3.7	-	-
CONGÉ PARENTAL OU MATERNITÉ	-	-	-

LE FONCTIONNEMENT

Équipe et disponibilité

En 2024, le service d'assistance aux parents a été assuré par une équipe dédiée de quatre écoutants.

Ces professionnels se sont relayés tout au long de l'année sur notre plateforme pour accompagner les parents dans leurs diverses interrogations.

L'équipe, composée principalement de psychologues et de conseillers scolaires offre une expertise pluridisciplinaire adaptée aux besoins variés des parents.

Soutien à distance et espace d'écoute

Le service à distance s'est révélé être un espace d'échange privilégié pour les parents, qui expriment souvent un sentiment d'isolement dans leur rôle parental. Que ce soit dans la gestion des relations avec l'école, la communication avec leurs adolescents, ou face aux premiers signes de dépendance chez leurs enfants, beaucoup de parents se sentent seuls. Les solidarités familiales étant réduites et les liens de voisinage ou amicaux n'étant pas toujours forts en milieu urbain, notre service offre un soutien crucial.

Défis de l'adolescence

La période de l'adolescence représente un défi particulier pour les parents.

Ils doivent accompagner la quête d'autonomie de leurs enfants dans un monde de plus en plus connecté, où l'accès à l'information est omniprésent.

C'est dans ce contexte complexe et en évolution qu'Inter Service Parents démontre toute son importance et son utilité.



Formations et compétences

Chaque professionnel de l'équipe d'Inter Service Parents a pu bénéficier d'une formation individuelle adaptée à son parcours, sa spécificité. A cela viennent s'ajouter des temps de formation collectifs, animés par d'autres professionnels.

Des formations opérationnelles et un accompagnement des professionnels

Une fois par mois, les écoutants participent à des réunions d'équipes qui se déclinent tout au long de l'année :

- En réunion institutionnelle
- En réunion clinique
- En réunion thématique
- La double écoute



Outils d'orientation : la base de données

Après l'écoute vient le temps de l'orientation pour une majorité des appels. En effet, les problématiques abordées au téléphone nécessitent très souvent un lieu de prise en charge plus spécifique de proximité.

La base de données comprend ainsi des établissements dans le domaine du soutien à la parentalité (espaces parents, lieux d'accueil parents-enfants, Maison des adolescents, etc...), des lieux d'accompagnement des familles dans les moments de crise (conseil conjugal et familial, médiation familiale, structures de droit de la famille, etc...) ainsi que des espaces d'informations généralistes et de prévention (PMI, centres sociaux, maison des solidarités, etc...).

Le travail de mise à jour comprend l'actualisation des fiches pour les structures existantes, la création de fiches pour intégrer de nouvelles structures à la base et la suppression de fiches, le cas échéant.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La ligne Inter Service Parents est reconnue par les parents franciliens, bien qu'aucune campagne de communication ciblée n'ait été effectuée depuis plusieurs années. Les chiffres montrent que la ligne répond à un besoin réel et qu'elle pourrait potentiellement satisfaire un plus grand nombre de demandes.

Ils soulignent l'importance de maintenir et de promouvoir cette ressource précieuse pour les parents en quête d'informations et de soutien.

Et peut-être aussi se poser la question sur les familles d'accueil ?



LA FORMATION

Conformément aux principes directeurs de l'École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France, notre organisme de formation s'appuie sur les principes suivants :

La co-éducation, la co-construction

Les formations sont dites « coconstruites », autrement dit l'EPE-IDF prend fortement en compte la place de l'apprenant. Il s'agit là de reconnaître que l'acquisition des compétences est le résultat d'une co-production. Actrice, la personne en formation a une part essentielle dans les apprentissages qu'elle coconstruit.

Les références théoriques

Notre association, dans un esprit d'ouverture et de nouveauté, a toujours veillé à ce que ses références théoriques soient multiples, tant dans le champ de la psychologie (psychanalyse, systémie, approche rogérienne...) que dans les disciplines sociologiques, philosophiques ou pédagogiques.

Les savoirs et compétences

Historiquement, notre association a toujours porté ses efforts sur les savoirs de l'action et sur l'élucidation des implications et résonances de chacun. Elle ne néglige pas pour autant les savoirs théoriques mais les relie systématiquement à des situations afin que ceux-ci prennent tout leur sens.

L'accompagnement

Nous considérons que la qualité de la relation pédagogique est une des conditions de la motivation et des apprentissages réussis. Elle prend donc en compte les spécificités des parcours professionnels et personnels des apprenants et se fixe comme règle de faire respecter la parole de chacun dans sa singularité.

La pédagogie active

Nos formations sont orientées vers des situations d'apprentissage basées sur les méthodes actives (voir Roger MUCCHIELLI, *Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes*, ESF éditeur, Paris, 16/10/2008). Active, participative et interactive, la pédagogie s'appuie sur la pratique professionnelle, l'expérience individuelle et l'analyse des situations avec un souci constant du respect de chacun et d'amélioration de la qualité, des échanges et de la communication au sein du groupe.



Pendant près de cinquante ans, notre organisme a porté tous ces principes et les a défendus contre une tendance toujours plus forte de standardisation des métiers de la formation et une idéologie de la mesure et de l'évaluation.

Former des professionnels du secteur social et médicosocial ce n'est pas uniquement dispenser des savoirs de références ou des savoirs pratiques qui seraient figés et directement mesurables. La professionnalisation est un processus bien plus complexe dès lors que l'on accompagne des professionnels inscrits dans une relation d'aide ou de soin.

Former c'est aussi aider au développement d'une pratique réflexive de prise de distance sur les situations et développer chez l'individu sa capacité à faire évoluer sans cesse sa posture professionnelle au fil du temps et au gré des problèmes rencontrés sur le terrain professionnel. Nous continuerons à défendre cette définition de la formation.

En tant qu'accompagnateur des professionnels du secteur social et médico-social nous cherchons à développer chez ces professionnels cette réflexivité sur le métier, ses objectifs, le sens de leur démarche ainsi que la remise en cause des évidences ou d'un savoir unique au profit d'une approche pluridisciplinaire ou pluridimensionnelle des situations.

Notre organisme de formation s'inscrit dans la longue histoire de notre association qui est celle de l'éducation populaire. En tant qu'acteur de la transformation sociale nous continuerons à interroger le sens des pratiques ; les valeurs et l'éthique du travail social.

Fidèles à nos principes, nous avons traversé avec succès les nombreuses réformes de la formation professionnelle depuis la loi du 16 juillet 1971 dite « Loi Delors » et nous continuons à œuvrer au quotidien dans l'accompagnement des professionnels des secteurs sociaux, médico-sociaux, éducatifs et de l'insertion en proposant une offre de services qui s'articule autour de formations certifiantes ou diplômantes, de formations interentreprises ou intra-entreprise

et d'accompagnements collectifs spécifiques tels que l'analyse des pratiques professionnelles ou la régulation d'équipe.

Nous n'avons pas attendu les dernières réformes de la formation professionnelle pour faire de la qualité de nos formations un véritable engagement, soucieux de toujours fournir à nos clients la meilleure prestation par rapport aux situations et difficultés rencontrées.

Cet engagement nous a conduit dès 2015 à inscrire notre organisme dans une démarche de qualification professionnelle auprès de l'Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation (OPQF) en déposant un dossier de demande de qualification.

La qualification OPOF a été obtenue le 30 septembre 2015. Nous avons pu ainsi anticiper les conséquences de l'application du décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.

En obtenant, le 25 septembre 2019, le renouvellement de sa qualification OPOF, notre organisme de formation a pu bénéficier d'un audit allégé en vue de la certification nationale qualité Qualiopi pour une durée de 4 ans pour les organismes disposant d'une certification ou d'une labellisation qualité (Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail).

Le 21 octobre 2020, nous avons obtenu la certification Qualiopi pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences pour une durée de 4 ans.

Le 21 octobre 2024, nous avons obtenu le renouvellement de notre certification pour 3 ans.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

L'activité en 2024

La baisse des produits constatée en 2024 est due à plusieurs facteurs.

La frilosité des employeurs à investir dans le développement des compétences de leurs salariés explique en partie la baisse significative et continue depuis plusieurs années des produits réalisés par le secteur des formations courtes inter-entreprise malgré un rebond constaté en 2023.

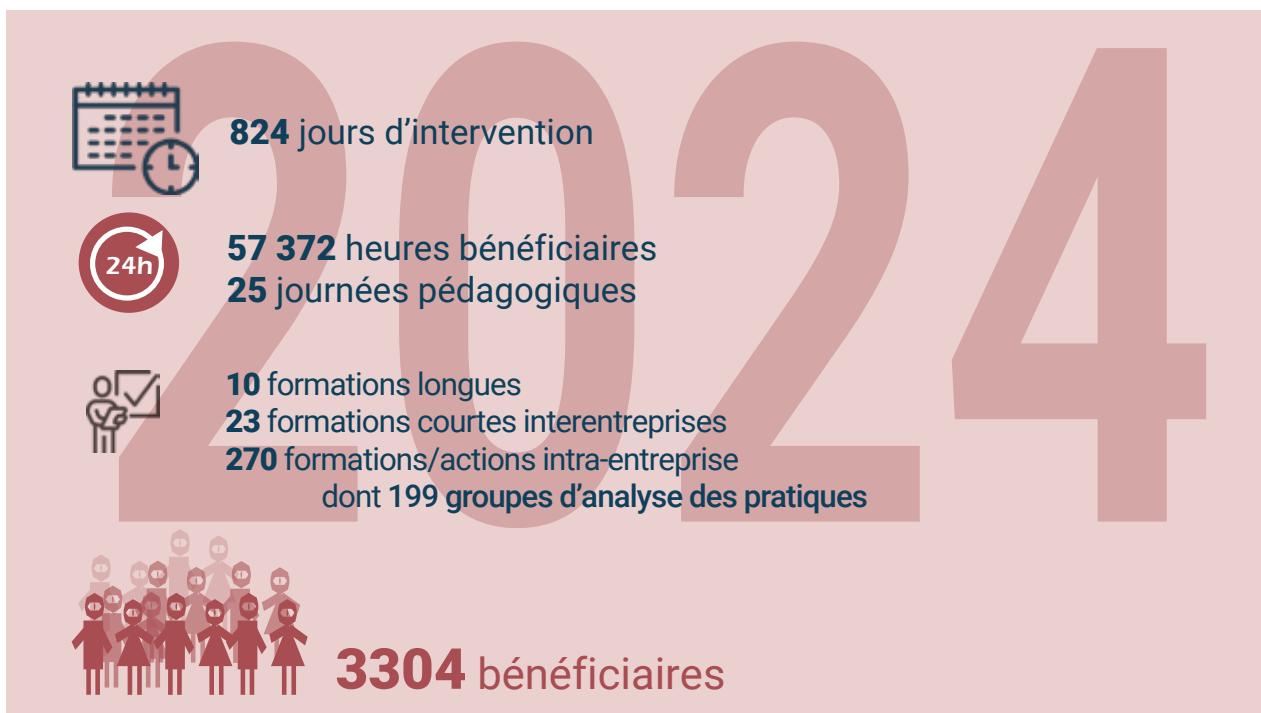
Par ailleurs, de plus en plus d'employeurs préfèrent se tourner vers le déploiement d'actions de formation intra-entreprise. Si ces actions collectives répondent à des problématiques collectives rencontrées sur le terrain par les équipes ; celles-ci se développent au détriment des formations individuelles inscrites au plan de développement des compétences.

Cependant la durée moyenne de ces dispositifs est en baisse constante, ce qui explique la baisse des produits générés par ces dispositifs.

Il convient également de rappeler que l'utilisation du CPF (Compte Personnel de Formation) du salarié n'est pas possible pour financer nos formations courtes inter-entreprises.

Le pôle des formations longues se maintient à son niveau de 2023.

Si le chiffre d'affaires généré par le pôle des analyses des pratiques professionnelles est en légère baisse, le ratio entre le nombre de dispositifs et le nombre de journées d'intervention est meilleur.



CYCLE LONG

Ces formations sont liées à un projet professionnel et portent sur différents domaines. Elles s'inscrivent dans une démarche de formation certifiante, qualifiante ou d'accession à un nouveau métier.

La majeure partie de ces formations est éligible au compte personnel de formation.

	NOMBRE DE STAGIAIRES 2023	NOMBRE DE STAGIAIRES 2024
Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF)	26	40
Titre Professionnel de Médiateur Social (TPMADS - CCP1)	7	0
Nouvelle formation systémique certifiante	7	18
Conseil Conjugal et Familial (CCF)	48	13
Éducation à la vie	0	22
Diplôme d'Université « Processus Pénal et Violences de genre »	0	38
TOTAL	107	131

Taux de réussite
DEAF
Diplôme d'État
d'Assistant Familial



11 candidats admis sur 11

Taux de réussite
DEMF
Diplôme d'État
de Médiateur Familial



12 candidats admis sur 12

Taux de réussite
TP MSADS
Titre Professionnel de Médiateur
Social Accès Droit et Services



7 candidats admis sur 7

Focus sur les formations sanitaires et sociales

Le schéma des formations sanitaires et sociales fixe les grandes orientations régionales du secteur. Il comprend un diagnostic actualisé, avec ses principaux enjeux et chiffres clefs, des préconisations d'adaptations de la carte des formations, ainsi que la feuille de route de la Région, pour elle-même et ses partenaires.

Le schéma régional des formations sociales a pour principal objectif une meilleure adéquation entre les besoins des territoires en emplois et les formations proposées dans les établissements de formation franciliens.

Les axes/objectifs du SRFSS (Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales) 2023-2028 sont :

- Consolider l'orientation et améliorer l'entrée en formation.
- Améliorer les conditions de vie et d'étude des apprenants et assurer un soutien aux opérateurs de formation pour améliorer la réussite globale.
- Diplômer plus pour répondre aux besoins en emploi.

Le secteur sanitaire et social représente 10% de l'emploi régional (605 000 professionnels) et ses formations mènent à 29 diplômes d'État.

En 2020, 42 000 élèves et étudiants sont accueillis au sein de 179 centres de formation pour préparer l'un des 29 diplômes d'État et 27 000 d'entre eux bénéficient d'un financement de la Région en raison de sa compétence (centrée sur la formation initiale, la poursuite d'étude et les demandeurs d'emplois dans certaines conditions).

Le secteur sanitaire représente 76% de ces effectifs et le social 24%.

605 000 professionnels exercent dans ces métiers en Île-de-France en 2018, soit près de 10% des actifs Franciliens en emploi (+12% depuis 2008).

De façon renforcée depuis 2018, les secteurs sanitaire, social et médico-social font à la fois face à de fortes pénuries de personnel et de forts enjeux de recrutements liés aux évolutions démographiques (vieillesse de la population, particulièrement) et sociales (fragilisation d'une part importante de la population). Le secteur renvoie une image dégradée et le lien entre la formation et l'emploi se détériore.

Les formations rencontrent des difficultés accrues d'attractivité et une forte augmentation des abandons. Depuis plusieurs années, une rupture est observée entre les capacités ouvertes à l'entrée en formation et le nombre de diplômés.

Secteur social

Entre 2015 et 2020, les effectifs en formation ont diminué de 20% en 1^{ère} année (passant de 6 000 à 4 700) révélant une crise importante de l'attractivité des formations.

Le nombre de diplômés (hors Validation des Acquis et de l'Expérience - VAE) a chuté de 32% (passant de 5 000 à 3 500).

Secteur sanitaire

Les effectifs sont stables en 1^{ère} année d'étude (autour de 15 970) entre 2015 à 2020. Les capacités de formation sont en hausse, notamment portées par l'augmentation de 20% l'offre de formation en soins infirmiers décidée suite au Ségur de la santé en 2020.

Focus sur les formations sanitaires et sociales

Néanmoins, sur la période 2015-2021, le nombre de diplômés diminue de 12% passant de 14 400 à 12 600. Sur cette même période, les concours ont été supprimés et Parcoursup est devenu quasiment l'unique système de recrutement pour les études supérieures. Les entrées en formation se font désormais sur dossier ou pour les formations supérieures niveau licence (niveau 6) dans Parcoursup. Cela a eu plusieurs conséquences : un élargissement du vivier des candidats mais également un recrutement moins qualitatif pour les formations sanitaires car ce recrutement n'est plus fondé sur l'entretien de motivation.

Le taux important de déperdition en cours de formation s'explique ainsi à la fois par le changement des profils de publics entrant en formation (connaissances scolaires et prérequis insuffisants, mauvaise connaissance des réalités et des exigences des métiers...), et par des conditions de vie et d'études difficiles, notamment durant les stages faute d'un accompagnement adapté au sein des structures, lié notamment aux pénuries accrues de personnels qualifiés.

Ces évolutions récentes sont à mettre en lien avec les difficultés de l'emploi. En effet, le lien formation – emploi n'est plus aussi fluide. Afin de répondre aux enjeux des besoins en professionnels il convient de diplômer plus mais aussi de s'assurer que les étudiants poursuivent leur cursus jusqu'au bout et une fois diplômés ne changent pas d'orientation. Les mesures prises dans le schéma régional portent sur l'accès à la formation, les conditions de vie et d'études pendant la formation et l'évolution de l'offre de formation.

Il est nécessaire que les enjeux d'accès à l'emploi, de fidélisation et de progression de carrière soient également traités avec les établissements employeurs. A ce titre, les stages, partie intégrante de la formation, qui constituent la première expérience en milieu professionnel sont des moments clés du lien formation – emploi sur lesquels il faut améliorer considérablement les conditions d'accueil et d'encadrement.

Environ deux tiers des effectifs en formation sont financés sur les crédits régionaux des formations sanitaires et sociales (formation initiale et demandeurs d'emploi). Environ un tiers des effectifs en formation ont leurs formations par un employeur, un OPCO, Pôle-emploi ou par eux-mêmes.

Le contexte de financement présenté ci-dessus correspond à la réalité du financement des formations des bénéficiaires inscrits auprès de notre organisme qui est sollicité par les demandeurs institutionnels les plus proches implantés en Région Ile-de-France (ministères, départements, municipalités, associations, fondations, établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux).

Notre organisme est un acteur reconnu sur le territoire francilien dans la formation des professionnels du secteur sanitaire et social que ce soit dans le cadre de formations diplômantes, certifiantes ou d'actions de développement des compétences. Nous avons notamment obtenu le renouvellement de notre agrément pour la formation préparant au Diplôme d'État de Médiateur Familial pour 25 places d'entrée en formation. Cet agrément est délivré pour une durée de 5 ans.

Le Diplôme d'État de Médiateur Familial

Concernant, la formation réglementée en travail social Diplôme d'État de Médiateur Familial pour laquelle nous avons sollicité un renouvellement de notre agrément auprès de la Région Île-de-France, notre organisme de formation est particulièrement impliqué au niveau du réseau associatif et des professionnels du champ de la médiation familiale.

Nous sommes adhérents à la Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux (FENAMEF). Nous participons à l'Assemblée générale de cette fédération

avec voix délibérative. Tout membre de la FENAMEF s'engage à apporter sa contribution aux recherches, enquêtes menées par la Fédération en lien avec la promotion et l'expertise des activités pour lesquelles il adhère.

En tant qu'adhérent à la FENAMEF nous travaillons actuellement aux travaux dans le cadre de la révision des diplômes en travail social et de la rédaction d'une note d'opportunité pour la DGCS concernant le Diplôme d'État de Médiateur Familial (orientations à prendre,

passerelles possibles avec d'autres certifications, débouchés, taux d'insertion, besoin des employeurs, champs de compétences...).

Nous sommes également adhérents à l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale). Cette association de professionnels œuvre à la défense de la médiation familiale. Grâce à cette adhésion nous recevons des informations régulières sur l'actualité de la médiation familiale et nous avons accès à l'intégralité du site Internet de l'Association et aux outils pratiques.

LE MÉTIER DE MÉDIATEUR FAMILIAL

Le médiateur familial accompagne un processus de construction ou de reconstruction du lien familial basé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation. Il est un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision.

Le médiateur familial favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, la communication et la gestion des conflits dans le domaine familial entendues dans sa diversité et dans son évolution.

Le champ d'action du médiateur familial concerne les situations de conflits et de rupture dans le cadre des relations entre les parents, de l'organisation de la vie des enfants, les liens transgénérationnels et de la fratrie.

La médiation familiale est mobilisée pour les situations telles que les divorces, les séparations, les décès, les situations de conflits et les ruptures de communication au sein de la famille, les situations familiales à dimension internationale dans le champ de la protection de l'enfance, les questions successorales et patrimoniales.

L'arrêté du 4 juin 2024 portant modification de l'arrêté du 19 mars 2012 relatif au Diplôme d'État de Médiateur Familial a donné lieu à une nouvelle version du Diplôme d'État de Médiateur Familial.

Par ailleurs, chaque domaine de certification a été transformé en blocs de compétences certifiable séparément. Les candidats ayant validé l'ensemble des blocs de compétences obtiennent le Diplôme d'État de Médiateur Familial.

La formation préparatoire au Diplôme d'État de Médiateur Familial

A l'origine (1988) les formations à la médiation familiale proposées par notre organisme de formation sont des formations brèves de 5 jours. A partir de 1989, la formation est conçue comme comportant plusieurs étapes, dont une formation de base (5 jours) qui peut être complétée par une formation avancée pour les personnes qui désirent s'engager dans la pratique de la médiation familiale (5 jours). Ce dispositif est animé par une équipe franco-québécoise, en collaboration avec des juristes et avocats français et il va se structurer en formation de base, à laquelle s'ajoute une formation avancée puis une analyse de la pratique.

En 1990, des stages thématiques de formation permanente (l'argent et la médiation, la médiation et la programmation neurolinguistique, les enfants et la médiation, les premiers entretiens en médiation familiale) s'ajoutent à ce dispositif.

A partir de 1991, une formation longue de 48 jours (336h) est créée qui propose une alternance de modules théoriques et pratiques et de périodes d'entraînement intensif visant à développer le « savoir-faire » et le « savoir-être » du futur médiateur.

En 2004, la formation à la médiation familiale est modifiée pour la mettre en conformité avec le référentiel de formation annexé à l'arrêté du 12 février 2004 relatif au Diplôme d'État de Médiateur Familial. En 2012, cette formation est à nouveau modifiée pour la mettre en conformité avec l'arrêté du 19 mars 2012 relatif au Diplôme d'État de Médiateur Familial.

La formation longue préparatoire au Diplôme d'État de Médiateur Familial actuellement dispensée est d'une durée de 595 heures (dont 105 heures de formation pratique).

Les grands contenus de la formation sont :

- Le processus de médiation et entraînement (315 heures).
- Les matières contributives : sociologie, psychologie et droit (161 heures)
- La méthodologie de mémoire (14 heures)
- Un stage pratique de 105 heures



Le bénéficiaire est co-constructeur de sa formation et le formateur veille à ce que le groupe s'engage dans un échange favorisant la mutualisation des ressources des participants. Il est accompagné par une évaluation formative permanente.

Les matières contributives (sociologie, droit, psychologie) sont articulées autour des thématiques et situations abordées dans le travail réel de médiateur familial. Il nous apparaît en effet indispensable de permettre aux futurs médiateurs d'intégrer leurs connaissances (ou de solliciter des renforcements) en les confrontant à des situations qui, pour simulées qu'elles soient, n'en constituent pas moins une expérimentation.

Ces mises en situation permettent de travailler, d'approcher au plus près le positionnement du médiateur familial.

La formation complémentaire au diplôme de médiateur familial :

Médiation familiale en milieu carcéral

L'organisme de formation de l'École des Parents et des Éducateurs d'Ile-de-France propose cette nouvelle formation complémentaire ouverte aux médiateurs familiaux DE - médiateurs en formation longue - juges d'application des peines - conseillers pénitenciers d'insertion et de probation.

Elle est animée par une médiatrice familiale, sociologue et psychologue avec 5 ans de pratique en milieu carcéral.

OBJECTIFS

- Connaître la démarche de médiation familiale en milieu carcéral dans sa diversité
- Connaître l'intérêt de la médiation familiale en milieu carcéral quant à la réinsertion, la reprise de liens, la sortie du conflit
- Savoir mettre en place une action de médiation familiale dans la diversité du milieu carcéral : maison d'arrêt et centre de détention

CONTENU

- Les notions d'enfermement en sociologie en lien avec la notion de parentalité
- Les notions d'enfermement en psychologie : l'impact sur l'individu et sa parentalité
- La découverte de l'environnement de la médiation familiale en milieu carcéral
- Les particularités de la mise en place de la médiation familiale et de son processus
- Appréhender les savoirs être spécifiques à la médiation familiale en milieu carcéral

La formation au Conseil Conjugal et Familial

Le métier de Conseiller Conjugal et Familial (CCF) consiste à exercer – auprès des jeunes, des femmes, des couples et des familles – des activités d’information, d’orientation et d’accompagnement dans tous les domaines liés à la vie affective et sexuelle, aux conduites à risques, aux discriminations, aux violences (sexuelles, sexistes, de couple...), aux problèmes relationnels dans le couple et dans la famille.

Les conseillers conjugaux et familiaux s’inscrivent dans le cadre de la promotion de la santé et de l’approche globale des personnes en matière d’éducation à la sexualité. Ils s’appuient sur l’analyse de pratique, la formation continue, le travail en réseau et le cadre déontologique de l’écoute active pour répondre au plus juste aux besoins des personnes.

De la qualification

La première promotion de formation au métier de conseiller conjugal a été ouverte en 1974.

Cette formation était dispensée dans le cadre d’une convention de partenariat avec la FNEPE (Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs). La FNEPE est en effet agréée par le Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale pour dispenser la formation au conseil conjugal et familial et la formation à l’accueil informatif pour une éducation à la vie.

La formation au conseil conjugal et familial est conforme à l’arrêté du 3 décembre 2010, relatif à la formation des personnels intervenants dans les centres de planification ou d’éducation familiale et dans les établissements d’information, de consultation ou de conseil familial et au décret n° 2018-169 du 07 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d’information, de consultation ou de conseil familial.

Une attestation de qualification est remise aux candidats qui ont satisfait à l’ensemble des épreuves d’évaluation.

A la certification ...

En 2022 une certification de conseiller conjugal et familial a été enregistrée au Référentiel National des Certifications Professionnelles (RNCP) suite à la décision de la Commission de la certification professionnelle du 24 février 2022, pour une durée de 3 ans (fiche RNCP36217 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36217/>). L’organisme certificateur est le Mouvement Français du Planning Familial.

La certification est une valeur ajoutée sur le marché du travail. Il s’agit d’une reconnaissance par les instances ministérielles du besoin de professionnels conjugaux et familiaux dans la société. Le candidat à la certification peut utiliser son CPF (Compte Personnel de Formation) pour la financer.

Souhaitant développer une offre de formation certifiante éligible au CPF, notre organisme a fait le choix de se rapprocher du certificateur afin de conclure en 2023 une convention de partenariat en vue d’une habilitation à préparer et évaluer les candidats à cette certification.

La première formation certifiante de conseiller conjugal et familial a été ouverte le 6 novembre 2023 avec 14 stagiaires. Elle se termine le 28 mars 2025.

Le diplôme universitaire « Processus pénal et violences de genre : auteurs, victimes et parentalités »

Le DU – porté par l'Université Paris-Saclay, CentraleSupélec et l'organisme de formation de l'École des Parents et des Éducateurs est le premier diplôme d'université consacré aux rapports entre les politiques pénales, la prise en charge institutionnelle et le traitement des violences de genre. Ce diplôme se compose de deux approches :

- Une approche en sciences sociales qui porte sur les méthodes qualitatives et quantitatives de mesure des violences de genre, des incidences des violences de genre dans les parcours de vie et les enjeux institutionnels des politiques pénales et des traitements judiciaires.
- Une approche clinique qui portera sur les modalités d'intervention et d'accompagnement des violences sexistes et sexuelles en prenant en compte les situations de parentalités.

Le DU s'adresse aux professionnel·les du travail social, des institutions pénales, juridiques et associatives, aux étudiant·es qui se destinent aux métiers de l'intervention sociale. Il propose aussi un socle de connaissances et des outils de réflexion méthodologiques et de réflexivité concernant les pratiques professionnelles utiles aux étudiant·es ainsi qu'aux professionnel·les aux métiers associés aux traitements des violences de genre dans des contextes de parentalités diversifiés et aux politiques pénales.

Nos partenaires :



Politiques pénales et violences de genre

Être capable d'accompagner les victimes, les agresseurs
et les enfants dans une situation de violence

université
PARIS-SACLAY

FORMATION CONTINUE
DIPLOME D'UNIVERSITE



du 30 septembre 2024 au 30 juin 2025
140h de formation
2 jours par mois
Lundis & Mardis

L'approche systémique

C'est précisément parce que notre association intervient en direction du groupe familial (quelle que soit sa forme) et des professionnels en contact avec lui que notre offre de formations à l'approche systémique a toute sa légitimité.

Notre organisme de formation est un acteur reconnu en ce domaine.



Nous savons qu'un formateur ne peut exercer son métier sans une conviction profonde de posséder la capacité de produire des changements chez les stagiaires. Dans les sciences sociales, la formation n'est ni un enseignement ni une thérapie. Elle est la mise en route d'une dynamique propice à métaboliser les expériences d'un groupe, les apports informatifs et théoriques afin de modifier les pratiques, les attitudes et les modes de pensée qui les sous-tendent.

(Cf. Philippe MEIRIEU - Le choix d'éduquer - Éthique et pédagogie, 1991, Paris., ESF).



Plus que d'autres encore, le formateur à l'approche systémique tend à provoquer un changement chez les stagiaires appelés à leur tour dans le cadre de leurs missions à provoquer un changement chez les usagers dont ils ont la charge.

Notre organisme dispense des formations longues, formations courtes INTER et INTRA de sensibilisation ou de perfectionnement à l'analyse systémique depuis le début de l'année 1979. A cette époque, partant du constat que les travailleurs sociaux sont confrontés quotidiennement à des situations complexes et lourdes avec les familles dont ils ont la charge et que les institutions dans lesquelles ils travaillent cherchent à augmenter l'efficacité de leurs prestations (notamment par l'amélioration de la coordination entre des professionnels appartenant à différentes institutions); l'apprentissage de "l'outil systémique" est apparu comme étant indispensable pour une autre compréhension des situations et essentiel aux actions visant un changement.

Une équipe pluridisciplinaire de formateurs a été créée à cette époque réunissant des psychologues, psychiatres et travailleurs sociaux ayant tous une formation de plusieurs années en approche systémique dans des écoles appartenant à des courants différents (J. LEMAIRE, M. ELKAIM, etc.) et une expérience clinique en secteur psychiatrique, en institution de l'enfance, en milieu scolaire et en pratique libérale. La première formation longue à l'analyse systémique ("L'analyse familiale - action sur les systèmes familiaux de relations") a été programmée de janvier 1979 à décembre 1980.

Son format était de 15 jours pour la première année et de 20 jours pour la deuxième année.

L'approche systémique

Ce format a pu évoluer au travers des époques car nous avons toujours œuvré pour améliorer son contenu et l'adapter au mieux aux besoins des travailleurs sociaux. Ainsi, diverses enquêtes ont été menées en ce sens. L'une d'entre elles a été réalisée auprès d'une population formée à l'approche systémique sur une période de 10 ans de 1985 à 1995 soit un panel de 356 anciens stagiaires. Trois axes avaient été choisis :

- La dimension socioprofessionnelle des anciens stagiaires.
- L'évolution de leur pratique.
- Le processus de changement.

Les conclusions de cette enquête ont démontré sans ambiguïté l'efficacité de ce type de formation.

L'intégration des principaux concepts systémiques et l'acquisition de techniques et d'outils développent l'intérêt et l'aisance à travailler avec les individus et les familles. La perception de la place que chacun occupe dans un système familial (y compris celle de l'intervenant social) est modifiée. Ce changement dans la façon de travailler, dans le regard porté sur l'individu et son appartenance à un groupe, constitue une preuve en terme d'efficacité de la formation.

Ainsi, à la question " Pensez-vous que la formation ait modifié votre façon de travailler avec les individus, les familles et les collègues ? ", les réponses ont été :

- 85% de réponses positives en ce qui concerne le travail avec les individus.
- 81 % de réponses positives en ce qui concerne le travail avec les familles.
- 72 % de réponses positives en ce qui concerne le travail avec les collègues.

Forts de ces principes nous continuons de proposer des formations courtes et longues à l'approche systémique. Ainsi, en 2024 nous avons proposé dans notre offre de formation une nouvelle formation certifiante « **Se former à l'Intervention Stratégique et Paradoxe (ISP) dans le champ social et médico-social** » construite en 3 blocs :

Bloc de compétences n°1

Penser et se familiariser avec les fondamentaux de l'approche systémique.

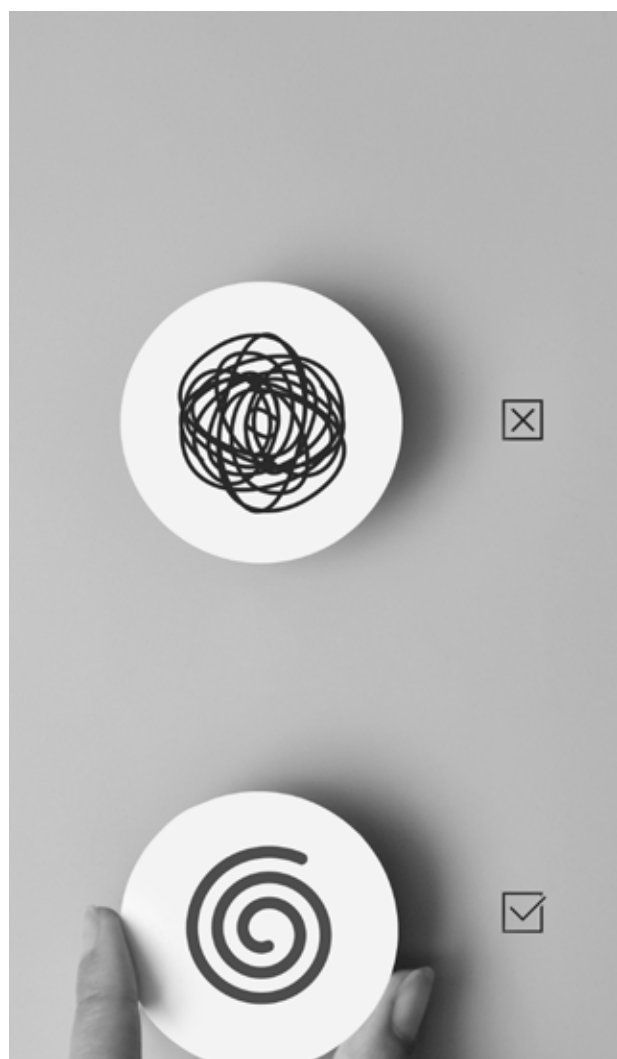
Bloc de compétences n°2

Approfondir et expérimenter.

Bloc de compétences n°3

Se certifier.

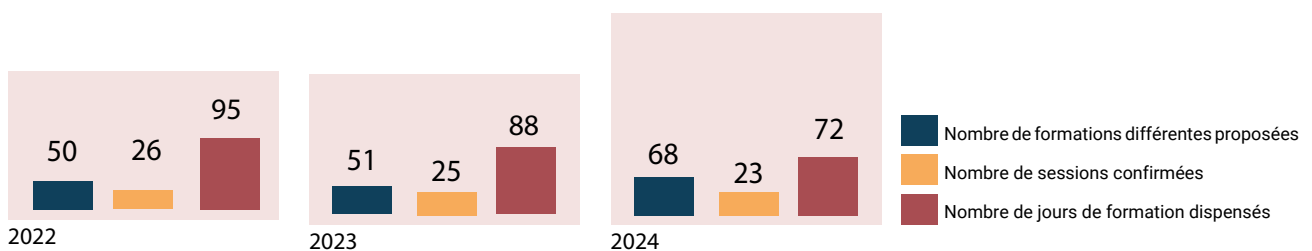
Cette formation s'appuie sur l'approche systémique de l'École de Palo Alto qui est une façon différente de penser le monde, d'analyser les contextes, de décoder les situations. Elle s'appuie sur des fondamentaux en rupture avec nos habitudes et convient parfaitement à l'intervention médico-sociale-éducative. Si elle est concrète et pragmatique, sa mise en œuvre demande entraînement et rigueur.



FORMATIONS COURTES INTER-ENTREPRISES

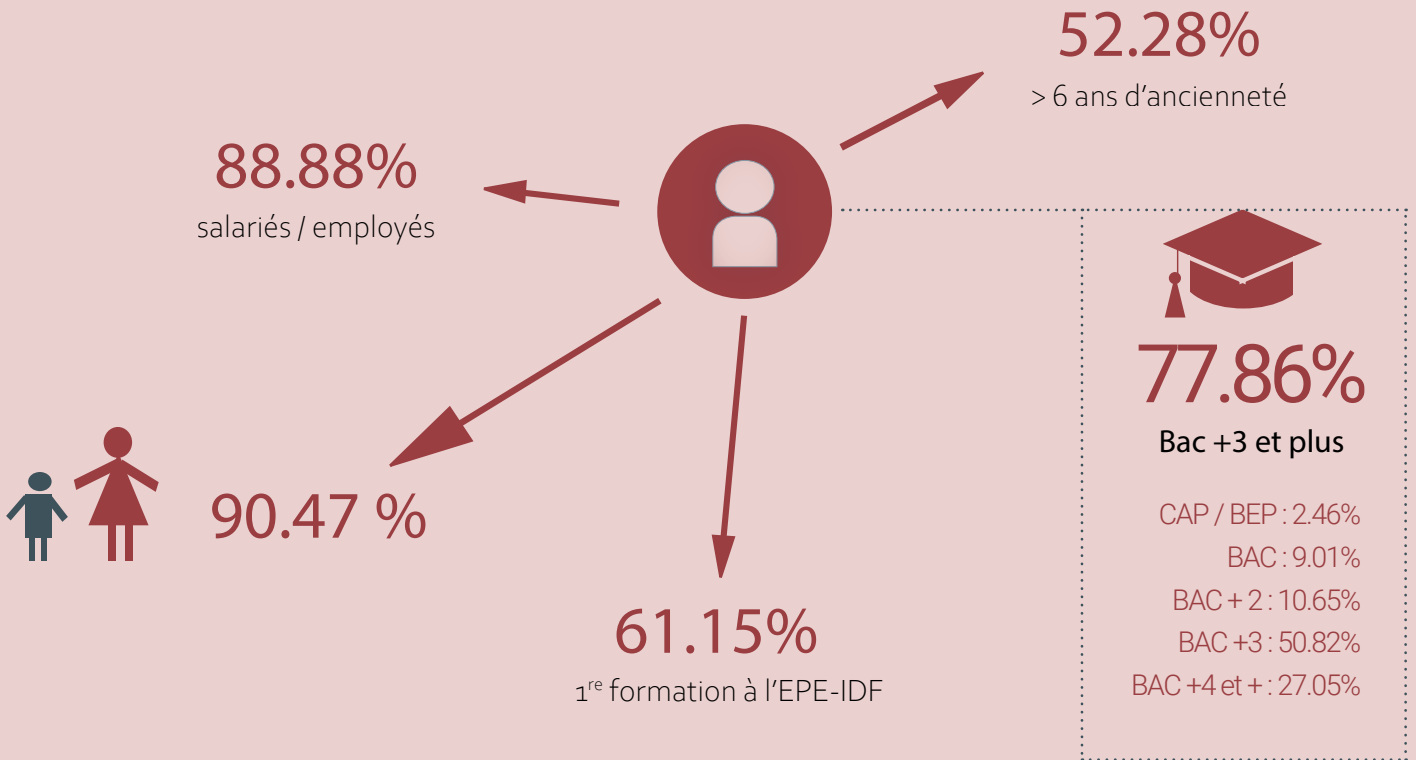
Ces formations dites inter institutionnelles s'adressent à des professionnels venant d'organisations très diverses. Elles ont pour objectif notamment de favoriser la confrontation et l'échange sur les pratiques professionnelles des stagiaires et de renforcer leurs compétences professionnelles.

	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE DE STAGIAIRES
PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE : DES REPÈRES POUR ACTUALISER SES PRATIQUES			
Enfance	56	2	16
Adolescence	28	1	4
Relation parent / professionnel / enfant	112	4	39
École	0	0	0
Les nouveaux enjeux numériques	0	0	0
SOUS TOTAL	196	7	59
ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES			
Systémie et travail social	21	1	6
Accueillir, orienter et intervenir	207	9	50
Médiation et travail social	0	0	0
Aspects juridiques	28	2	9
Philosophie et travail social	0	0	0
SOUS TOTAL	256	12	65
LE MANAGEMENT À L'ÉPREUVE DU SOCIAL			
Le management à l'épreuve du social	1,5	1	4
SOUS TOTAL	1,5	1	4
PROBLÉMATIQUES FAMILIALES, SOCIALES ET CULTURELLES			
Séparations, carences, placements	22,50	2	43
Violences	0	0	0
Handicaps	28	1	5
Interculturalité	0	0	0
SOUS TOTAL	50,5	3	48
TOTAL	504	23	176



FORMATIONS COURTES INTER-ENTREPRISES

Enquête de satisfaction à chaud du stagiaire



QUALITÉ DE LA RELATION
AVEC VOTRE INTERLOCUTEUR
LORS DE L'INSCRIPTION



98.50%
NPS* : 91.04

QUALITÉ DES
SUPPORTS DE
FORMATION



90%

QUALITÉ DE L'ACCUEIL
PAR L'ASSISTANTE DE
FORMATION



99.18%
NPS : 85.24

QUALITÉ DES
APPORTS DU
FORMATEUR



95.04%
NPS : 66.94

LE PROGRAMME A
T'IL RÉPONDU À VOS
ATTENTES ?



95.2%
NPS : 60.8

RECOMMANDATION DU
STAGE À D'AUTRES
PERSONNES



92.5%
NPS : 60.83

*Le NPS (Net Promoter Score) est obtenu en appliquant la formule suivante : $NPS = \% \text{promoteurs} - \% \text{détracteurs}$.

Les promoteurs sont la somme des 9 et 10, les détracteurs la somme des 0 à 6 (les 7 et 8 sont réputés passifs). Le NPS n'est pas exprimé en pourcentage. C'est une valeur comprise entre -100 et +100. Un NPS >0 est considéré comme l'indication d'une bonne satisfaction des clients et d'une offre pertinente.

FORMATIONS COURTES INTRA-ENTREPRISES

Ces formations sont construites et adaptées à des demandes provenant d'organisations et d'institutions diverses dans le but de privilégier et de développer « l'intelligence collective ».

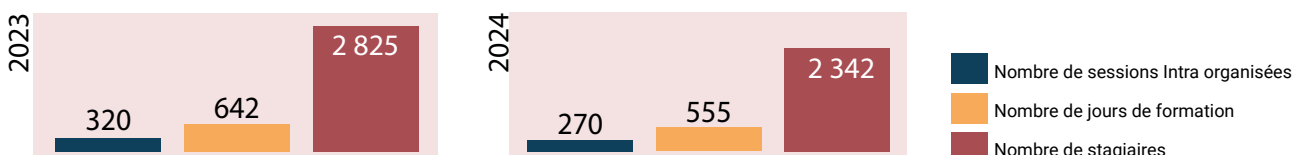
Les réponses aux demandes peuvent concerner l'analyse des pratiques, la régulation d'équipe, la supervision, les bilans de fonctionnement, l'accompagnement aux projets d'établissement, l'analyse des besoins des publics...

La plupart des stages proposés dans les cycles courts des formations inter institutionnelles peuvent être également réalisés en intervention sur site. Les demandes de formations sont étudiées sur mesure pour chaque structure. Après l'élaboration d'un diagnostic, un projet « ad hoc » est proposé au commanditaire.

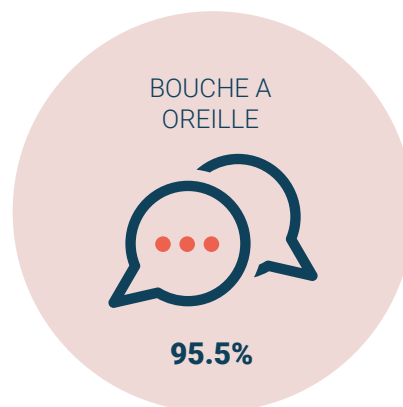
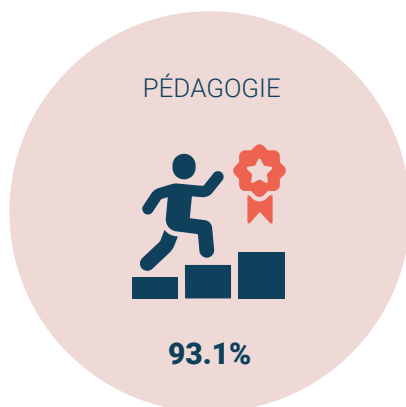
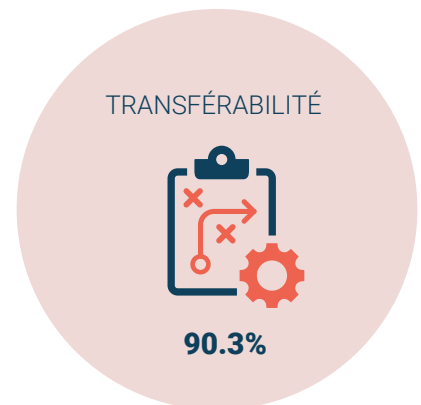
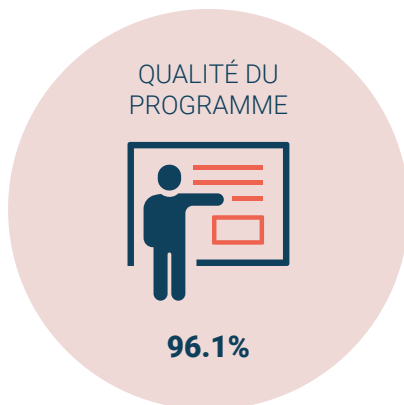
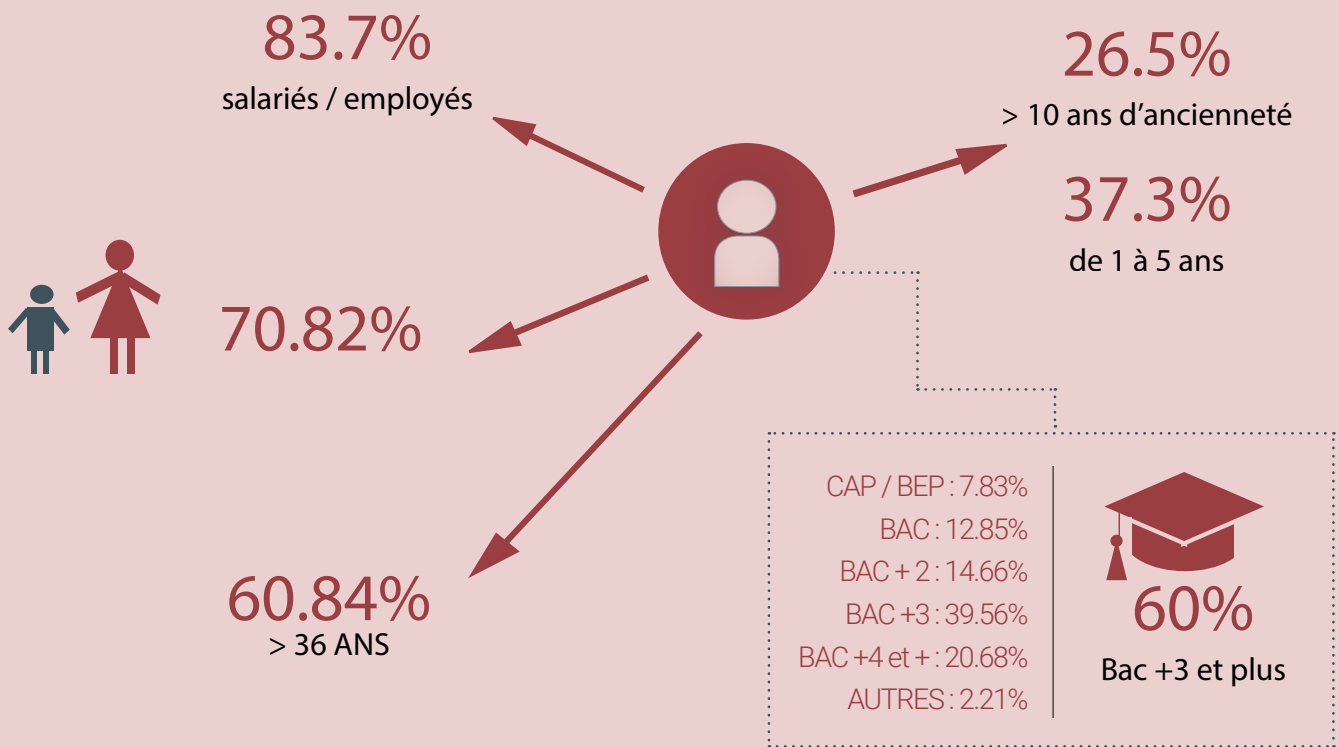
Nous intervenons auprès de nombreuses organisations de travail à l'occasion de nos formations intra-entreprises.

Tout au long de ces années, nous avons traité une diversité de thèmes comme les processus de l'enfance, de l'adolescence et ses problématiques, la gestion des conflits, l'intervention systémique, le handicap, l'accueil des personnes en situation de précarité, l'accompagnement des personnes en difficulté psychologique, la visite à domicile, la bientraitance en institution, les violences intrafamiliales, etc.

	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE DE STAGIAIRES
PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE : DES REPÈRES POUR ACTUALISER SES PRATIQUES			
Enfance	42	4	35
Adolescence	14	1	11
Relation parent / professionnel / enfant	286	20	185
École	0	0	0
Les nouveaux enjeux numériques	0	0	0
SOUS TOTAL	342	25	231
ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES			
Systémie et travail social	133	6	74
Accueillir, orienter et intervenir	509	37	253
Médiation et travail social	0	0	0
Aspects juridiques	0	0	0
Philosophie et travail social	0	0	0
SOUS TOTAL	642	43	327
LE MANAGEMENT À L'ÉPREUVE DU SOCIAL			
Le management à l'épreuve du social	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0
PROBLÉMATIQUES FAMILIALES, SOCIALES ET CULTURELLES			
Séparations, carences, placements	0	0	0
Violences	0	0	0
Handicaps	14	1	14
Interculturalité et radicalisation	0	0	0
SOUS TOTAL	14	1	14
LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS			
	8.5	2	2
LES ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES			
Analyse des pratiques professionnelles	672	48	442
Analyse des pratiques professionnelles (hors FPC), régulation, supervision	2 208	151	1 326
SOUS TOTAL	2 880	199	1 768
TOTAL	3 886.5	270	2 342



Enquête de satisfaction à chaud du stagiaire



Accompagnement des pratiques professionnelles : accueillir, orienter et intervenir

Ce domaine de formations qui constitue la « boîte à outils » du travailleur social demeure le plus attractif aussi bien au niveau des demandes inter-entreprises qu'intra-entreprise.

Cette tendance de fond met en évidence la recherche sans cesse renouvelée d'une plus grande efficacité dans le cœur d'activités des professionnels : accueillir, écouter, conduire un entretien, gérer des personnalités difficiles, gérer la violence, produire des écrits, etc.

La relation à l'utilisateur est un axe majeur de développement de notre offre de formation. Il est indispensable de continuer les efforts de clarification de cette offre afin de la rendre encore plus lisible et directement accessible à nos clients.

Il convient de noter également la part sans cesse croissante des demandes de formation consacrées aux difficultés psychologiques.

Les travailleurs sociaux sont de plus en plus confrontés à des situations dans lesquelles la dimension psycho-sociale des problèmes ou le trouble psychique de l'utilisateur sont présents.

Les troubles psychiques sont de plus en plus associés aux situations de précarité, de vulnérabilité ou d'exclusion.



Analyse des pratiques professionnelles

Face à l'urgence dans laquelle se retrouvent nombre d'institutions, l'analyse des pratiques professionnelles constitue un dispositif d'acquisition et de consolidation des compétences professionnelles. Ce dispositif participe à l'amélioration des pratiques professionnelles, à leur harmonisation et au développement d'une culture du « faire ensemble » au sein des services.

La mise en place de séances d'analyse des pratiques nécessite de formaliser, après l'analyse du contexte de la demande, un cadre d'intervention clair aussi bien d'un point de vue méthodologique qu'éthique. Il convient notamment de rappeler ce qui différencie cet accompagnement d'autres formes d'interventions menées en groupe. L'analyse des pratiques ne peut être ainsi confondue avec la régulation, la supervision ou les groupes de paroles.

Même si elle ne remplace pas les dispositifs de formation, l'analyse des pratiques est en passe de devenir un véritable outil de remédiation ; l'espacement entre les séances (désormais six semaines d'écart plutôt que quatre par le passé) permet une meilleure transférabilité sur le terrain des compétences travaillées au sein du dispositif.

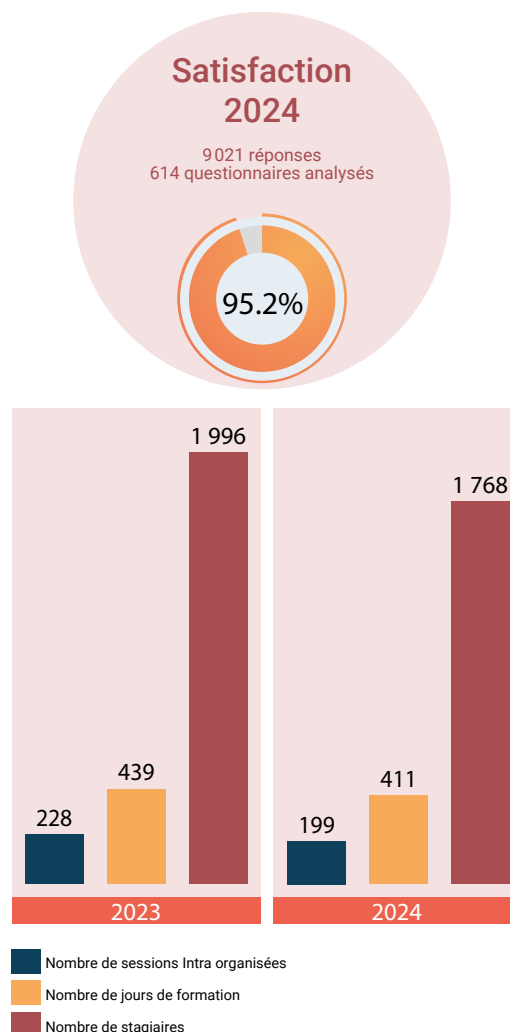
Il convient de souligner combien nos intervenants ont dû s'adapter à de nouvelles contraintes relatives à l'important turn-over au sein des équipes des établissements sociaux et médicosociaux.

L'enjeu était désormais de chercher à maintenir une dynamique au sein des équipes propice à la réflexion sur les situations et à l'élaboration de pistes de travail dans la singularité des contextes institutionnels.

Pour cela, nous proposons à nos intervenants un soutien institutionnel et des espaces d'échanges entre pairs.

possible de certains membres de l'équipe : nous multiplions les diagnostics et les comptes rendus de nos premiers échanges afin de mieux différencier les possibilités d'intervention par exemple entre la régulation d'équipe ou l'analyse des pratiques.

L'objectif de cette approche étant bien évidemment de chercher à adapter notre intervention aux vrais besoins de l'équipe. L'analyse des pratiques professionnelles ne doit pas être uniquement une réponse à des exigences réglementaires ou servir de levier à une stratégie institutionnelle visant à combler d'éventuels dysfonctionnements. Nous nous obligeons à la plus grande prudence dans la mise en place de ces dispositifs dans un souci de recherche d'efficacité et de respect de notre cadre d'intervention.



Évolution du nombre de dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles de 2017 à 2024

NOMBRE DE DISPOSITIFS 2017	NOMBRE DE DISPOSITIFS 2018	NOMBRE DE DISPOSITIFS 2019	NOMBRE DE DISPOSITIFS 2020	NOMBRE DE DISPOSITIFS 2021	NOMBRE DE DISPOSITIFS 2022	NOMBRE DE DISPOSITIFS 2023	NOMBRE DE DISPOSITIFS 2024
221	228	239	209	247	197	228	199

Conférences et journées pédagogiques

Le nombre de conférences et journées pédagogiques organisées en 2024 est supérieur, ce qui témoigne d'une reprise de ce format au niveau des commanditaires et d'une fidélisation de clients tels que BNP PARIBAS. Nos commanditaires ont fait le choix de proposer à leurs salariés des thématiques plus diversifiées.

Cependant nous constatons en même temps une augmentation du nombre de propositions refusées en raison principalement des difficultés de financement rencontrées par les établissements pour organiser ce type d'interventions collectives mais également en raison d'un fort taux d'absentéisme nécessitant le report du projet sur l'année suivante.

655 personnes (736 en 2023) ont pu participer à 25 conférences et journées pédagogiques destinées uniquement aux professionnels (21 en 2023).

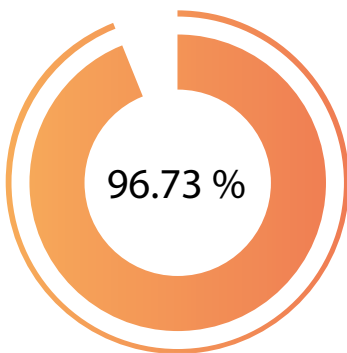


La démarche qualité

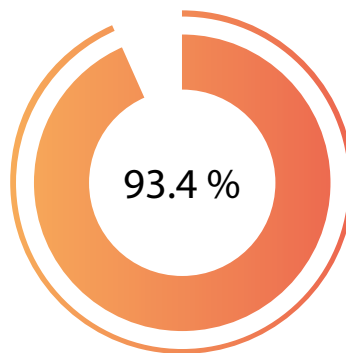
La qualité des formations proposées relève d'un véritable engagement, toujours soucieux de fournir aux clients une prestation de qualité. Depuis de nombreuses années, plusieurs indicateurs de satisfaction ont été mis en place (respect du programme, atteinte des objectifs, qualité des méthodes et des supports de formation, etc.).

Synthèse globale 2024

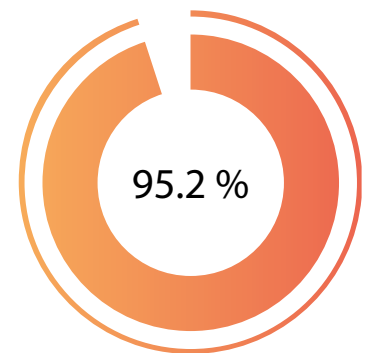
Enquête de satisfaction réalisée entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024



INTER À CHAUD
Bénéficiaires
2 075 réponses
124 questionnaires



INTRA À CHAUD
Bénéficiaires
2 442 réponses
498 questionnaires



ANALYSE DES PRATIQUES
Bénéficiaires
9 021 réponses
614 questionnaires



Retour d'expériences

Le travail social aujourd'hui

Toutes ces années passées au contact des travailleurs sociaux nous permettent de dresser un tableau lucide et intégral sur le travail social aujourd'hui.

Les travailleurs sociaux que nous accompagnons, aussi bien en analyse des pratiques professionnelles qu'en formation inter et intra-entreprises, rencontrent de nombreuses difficultés qui impactent l'efficacité et la qualité des prestations qu'ils fournissent. Ces obstacles sont nombreux ; ils sont à la fois structurels, sociétaux, idéologiques et humains.

Structurel

Nous intervenons dans de nombreux établissements, publics ou privés souffrant d'un sous-effectif entraînant une surcharge de travail chez les professionnels. Il est évident que cela ne peut que nuire à la qualité des accompagnements mis en œuvre parfois par une réduction du temps consacré aux usagers. Nous rencontrons de nombreux intervenants sociaux proches de l'épuisement professionnel. Les moyens matériels sont par ailleurs souvent insuffisants et obsolètes ce qui renforce ces situations.

Nous pouvons également déplorer le manque de reconnaissance dont souffre généralement le travail social ; non seulement du point de son image dans la société mais aussi du niveau de rémunération des métiers de ce secteur. Cela peut nuire à la motivation et au niveau d'engagement des professionnels. Ces difficultés sont à l'origine d'une fuite des vocations et d'un turn-over au sein des équipes.

Précarité et complexité des situations prises en charge

Les problématiques sociales deviennent de plus en plus complexes et multidimensionnelles. Au fil des années, nous constatons que les usagers vivent des situations combinées (précarité économique, problèmes de santé, difficultés psychologiques, violences intrafamiliales). Dans un contexte de crise sociale, économique et parfois sanitaire comme la pandémie de COVID-19, les défis du travail social sont encore plus nombreux, avec des besoins accrus et des ressources parfois diminuées. Cette dimension multidimensionnelle qui nécessite une approche systémique et pluridisciplinaire n'est pas toujours prise en compte dans les logiques d'accompagnement. Les travailleurs sociaux éprouvent parfois un découragement constatant l'inefficacité de leurs démarches d'accompagnement. Par ailleurs, les travailleurs sociaux sont de plus en plus confrontés à des situations de violence verbale ou physique de la part de populations en difficulté. Il va de soi que ces situations ne peuvent que renforcer chez ces professionnels un sentiment de mal-être au travail. Le développement de leurs compétences en gestion des conflits est devenu indispensable.

Rigidité des cadres institutionnels

La marge de manœuvre dans l'accompagnement social des usagers est souvent limitée par des politiques publiques inadaptées, des règles administratives aveugles ou des procédures trop bureaucratiques pouvant tantôt ralentir le processus de prise en charge lorsqu'une réponse rapide et adaptée aux besoins des personnes en situation de précarité est nécessaire et parfois les accélérer au détriment du temps indispensable à l'efficacité de l'accompagnement.

Quelles solutions proposer ?

Le soutien psychologique des travailleurs sociaux est une priorité. Les métiers du travail social et médico-social sont émotionnellement éprouvants. L'épuisement professionnel et la démotivation ne sont jamais très loin en l'absence de soutien psychologique et de réponses collectives face aux problématiques rencontrées.

L'intégration de l'intelligence collective dans le travail social permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives, des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité des prises en charge, et favoriser l'autonomisation des individus.

Des améliorations en termes de ressources, de reconnaissance et de réformes institutionnelles sont essentielles pour permettre aux professionnels du travail social d'accomplir leur mission de manière optimale et pour garantir un soutien adapté aux personnes en situation de vulnérabilité.

L'intelligence collective se réfère à la capacité d'un groupe à résoudre des problèmes, à innover et à prendre des décisions grâce à la mise en commun des savoirs et des compétences de ses membres.

Elle repose sur la coopération, l'échange, le dialogue et la diversité des points de vue. Le management dans le travail social devra s'adapter à ces nouvelles méthodes de travail plus horizontales.

L'intelligence collective concerne en premier lieu les équipes de travailleurs sociaux (assistants sociaux, éducateurs, psychologues, médiateurs...). En croisant et en additionnant différentes expertises et approches, l'intelligence collective au sein des équipes favorisera l'apparition de solutions mieux adaptées aux besoins des usagers.

La logique partenariale de coopération avec les institutions publiques, les associations, est également une condition nécessaire à la mise en œuvre de projets plus cohérents et plus inclusifs.

Enfin, il ne faut jamais remettre en cause le principe de la participation active des usagers dans la co-construction des solutions et des prises de décision qui les concernent. Ce principe sous-tend l'idée que nous nous faisons du travail social et de ses valeurs : une approche centrée sur l'écoute, le respect de la parole de l'autre et la volonté de reconnaître ses compétences.



Les principaux événements

1 . Création d'un Diplôme d'Université « Violences de genre et processus pénal - auteurs, victimes et parentalités. »

Premier diplôme d'université consacré aux rapports entre les politiques pénales, la prise en charge institutionnelle et le traitement des violences de genre. Ce diplôme d'université a pour objectifs l'acquisition de compétences méthodologiques, de connaissances interdisciplinaires et d'approches empiriques du travail social. Il s'agit d'une formation courte, constituée d'enseignements en sciences humaines et sociales et en application directe sur la pratique du travail d'accompagnement social et pénal. Ce diplôme permet également un apprentissage du travail institutionnel d'intervention et d'accompagnement en matière de violences sexuelles et sexuées (VSS). La première promotion a été ouverte le 30 septembre 2024. En partenariat avec l'Université PARIS-SACLAY

 https://www.universite-paris-saclay.fr/sites/default/files/2023-11/du_ppvd_2024-2025_interactif.pdf

2 . Évolution réglementaire


Notre organisme de formation devra s'adapter aux nombreuses évolutions réglementaires qui touchent le secteur de la formation professionnelle. L'année sera marquée par la préparation de l'audit de renouvellement de la certification qualité QUALIOPi et l'adaptation aux évolutions constantes du référentiel national qualité :

- Publication le 23 novembre 2023 de la version n°8 du guide de lecture.
- Publication le 08 janvier 2024 de la version n°9 du guide de lecture.

Décret « sous-traitance et Qualiopi »

Dans le cadre de la loi du 19 décembre 2022 visant à lutter contre la fraude au compte personnel de formation est paru le décret n° 2023-1350 du 28 décembre 2023 portant diverses mesures relatives au compte personnel de formation ainsi qu'au bilan de compétences et visant à lutter contre la fraude à ce compte et à interdire le démarchage de ses titulaires. Parmi ces mesures : la fixation du plafond de sous-traitance (Arrêté du 3 janvier 2024 portant fixation du plafond mentionné à l'article R. 6333-6-2 du code du travail).

A retenir :

 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000048810210/2024-04-01

 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000048810214/2024-04-01

 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000048810206/2024-01-21

Par ailleurs, de nouvelles conditions générales d'utilisation du service Mon Compte Formation sont entrées en vigueur à compter du 14 décembre 2023. Ces conditions évoluent avec les apports législatifs ou réglementaires, avec l'ouverture de nouveaux services ou de nouvelles fonctionnalités, comme lors de la mise en place de l'authentification via FranceConnect+ en octobre 2022, ou encore l'adoption de la loi du 19 décembre 2022 visant à lutter contre la fraude au compte personnel de formation.

3 . Renouvellement de notre certification QUALIOP1 pour les actions de développement des compétences

Une seule non-conformité mineure a été constatée suite à notre audit de renouvellement qui s'est déroulé dans nos locaux les 3 et 4 septembre 2024.

L'écart constaté

Critère n°3 : L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.

Sur indicateur n°12 : Le prestataire décrit et met en œuvre les mesures pour favoriser l'engagement des bénéficiaires et prévenir les ruptures de parcours.

Constat de l'auditeur

« Absence de mesures formalisées pour les formations courtes de 2 à 8 jours permettant de favoriser l'engagement des bénéficiaires et prévenir les risques de ruptures de parcours »

Actions mises en œuvre

Notre certification est valable 3 ans, soit du 21/10/2024 au 20/10/2027.

- Ajout de mentions concernant les besoins éventuels d'aménagement sur les convocations bénéficiaires pour les formations interentreprises et formations longues.
- Ajout de mentions concernant les besoins éventuels d'aménagement sur les documents "Diagnostic préalable à l'entrée en formation" pour les formations interentreprises et intra-entreprise.
- Création d'un document "Recommandations pour le bon déroulement de la formation" pour les formations intra-entreprise (besoin d'aménagement pour les PSH, conformité des locaux, des équipements, application du règlement intérieur...).

De nouvelles mesures ont été mise en œuvre pour favoriser l'engagement des bénéficiaires et prévenir les ruptures de parcours sur les formations courtes inter et intra-entreprise.

Objectifs : intervenir rapidement pendant la formation et tracer la démarche.

Comment ?

- Emails adressés par l'assistante de formation à l'employeur et au bénéficiaire pour signaler et prendre acte de son absence et lui proposer un rendez-vous téléphonique pendant la formation avec le responsable de formation pour échanger sur les motifs de l'abandon (en dehors d'un arrêt de travail).
- Affichage en salle du texte suivant : « Dans le cadre de notre démarche qualité n'hésitez pas à nous faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer pendant votre formation. Votre assistante de formation est disponible pour échanger avec vous sur vos difficultés et vous proposer des solutions adaptées en concertation avec le responsable pédagogique en charge de cette formation. Dans l'hypothèse où notre assistante de formation serait en télétravail, vous pouvez la contacter par mail ou par téléphone. »

Autres évènements



**3 juin 2024
à 18h30**

**CONFÉRENCE
INTERACTIVE EN VISIO**

**VIOLENCE DOMESTIQUE : INTERVENIR
AUPRÈS DES ENFANTS ET DES PARENTS**

Rencontre avec **Cédric Bienfait**
à l'occasion de la publication de son ouvrage
« **Les enfants victimes de la violence conjugale** »

epe



**Découvrez le Case Manager
qui sommeille en vous !**

Grâce à l'échange de professionnels du Case Management
basé sur leur expérience et des fondements solides de recherches universitaires

**2
avril
2024**

**18h
19h30**

**Conférence
Interactive en visio
animée par**

**Aurélia GERIN
Marie-Ange MACE
Laurent GOMES**

epe

**PLAN DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES
FAITES AUX ENFANTS
2023-2027**

Le nouveau plan de lutte contre les violences faites aux enfants pour 2023-2027 a été présenté lundi 22 novembre 2022 par la Ministre Mélanie Barrot à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant (jour de la solidarité des enfants) à Paris.

FORMEZ-VOUS !

Formateurs
Le plan de lutte contre les violences faites aux enfants prévoit de former des professionnels de terrain (enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, etc.) à la prise en charge des enfants victimes de violence conjugale.

France entière
Le plan de lutte contre les violences faites aux enfants prévoit de former des professionnels de terrain (enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, etc.) à la prise en charge des enfants victimes de violence conjugale.

50 ans
Le plan de lutte contre les violences faites aux enfants prévoit de former des professionnels de terrain (enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, etc.) à la prise en charge des enfants victimes de violence conjugale.

A distance
Le plan de lutte contre les violences faites aux enfants prévoit de former des professionnels de terrain (enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, etc.) à la prise en charge des enfants victimes de violence conjugale.

EXEMPLE

**OUTILS D'OBSERVATION DE LA MALTRAITANCE
PSYCHOLOGIQUE, PHYSIQUE ET SEXUELLE
CHEZ LE NOURRISSON, L'ENFANT ET L'ADOLESCENT**

Document de synthèse de la recherche en matière de violence faite aux enfants, de l'enfance à l'adolescence, ainsi que des outils de diagnostic, de prévention, de prise en charge et de suivi des enfants victimes de violence conjugale.

Plus d'informations sur le plan de lutte contre les violences faites aux enfants : www.gouvernement.fr/plan-lutte-contre-les-violences-faites-aux-enfants

Rechercher une formation pour votre projet de formation ou de sensibilisation
autour des problématiques de violences faites aux enfants
Contactez nos conseillers, nous serons ravis de vous accompagner.
help@formation.epe.fr - [+33 24 45 24 48 88](tel:+33244524488)

JOURNÉE D'ÉTUDE

animée par
Murielle LAURE
Responsable Filière
DIPLOME UNIVERSITAIRE
SOCIAL, PSYCHOLOGIQUE
DES ENFANTS ET DES
ADOLESCENTS (DIPLOME
DE TRAVAIL SOCIAL)

« Une semaine dédiée aux thématiques de la violence faite aux enfants et adolescents. Au fil des jours, nous allons en discuter, nous réfléchir, nous échanger sur le travail social et la possibilité de penser le sens du travail social à travers la prise en compte de l'éthique. »

Plus d'informations sur la journée d'étude : www.gouvernement.fr/journee-etude

10H-17H

23 avril 2024

epe

Perspectives 2025

📌 Vers une ingénierie pédagogique flexible et multimodale au service de la formation professionnelle

• Flexibiliser et multimodaliser l'ingénierie pédagogique

Il s'agit de proposer une nouvelle ingénierie pédagogique répondant aux enjeux stratégiques du secteur de la formation professionnelle, aux normes qualité exigées par la certification QUALIOP1 et aux nouveaux besoins des apprenants et des entreprises. La pédagogie multimodale à mettre en œuvre répond à ces différents enjeux.

• Création d'une plateforme de formation multimodale

Le développement d'une offre de formation multimodale nécessitera le développement d'une plateforme nous permettant de produire des contenus de formation qualitatifs, dynamiques, interactifs et ludiques. Elle permettra également de proposer aux bénéficiaires toutes les formes d'évaluation possible : quiz autocorrigés avec score à atteindre, questions ouvertes, etc.

📌 Un Comité Pédagogique et Stratégique (CPS)

Le 16 septembre 2024, le comité de pilotage de la démarche qualité a défini le rôle de notre nouvelle instance de veille stratégique suite aux propositions du groupe de travail qui avait été mis en place. Un appel à candidature avait été lancé à cette occasion.

A compter du 1^{er} janvier 2025 sera mis en place un comité pédagogique et stratégique (CPS) placé sous la responsabilité de la personne en charge du secteur "ingénierie et innovation pédagogique". Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la démarche qualité 2023-2026 de l'organisme de formation et concerne spécifiquement notre procédure d'« analyse collective des besoins ».

Cette procédure a pour objet de définir les modalités que l'organisme de formation EPE FORMATION met en œuvre pour recueillir et analyser les besoins de toutes les parties prenantes de la formation dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue. En dehors de la commande publique, constituée des lois, décrets et plans régionaux concernant la formation professionnelle, le recueil et l'analyse des besoins en termes de formation du secteur social et médico-social sont des données indispensables pour construire une offre de service adaptée.



Le CPS sera chargé d'assurer cette démarche à travers :

- [La création d'une enquête annuelle](#)

Elle sera diffusée auprès des clients de l'organisme de formation et des formateurs sous la forme d'un questionnaire envoyé par mail et/ou d'une enquête téléphonique afin de définir deux ou trois thèmes de formations à décliner dans l'offre de formations.

- [le Blog des Formateurs](#)

Il dispose de contenus liés au champ de la pédagogie et au secteur de la formation professionnelle. Sont disponibles : une veille métier et une veille réglementaire réalisées par la direction de l'organisme de formation ; des échantillons de diagnostics préalables à l'entrée en formation Inter et Intra reçus par l'organisme de formation.

Le CPS sera composé de responsables de formation, formateurs (statuts permanents, occasionnels, indépendants) et de personnalités qualifiées disposant d'une expérience dans le secteur social et dans la formation professionnelle continue. Siègeront en séance plénière le (la) responsable du secteur "ingénierie et innovation pédagogique" qui est en charge de la planification et de l'animation des séances, de la rédaction de l'ordre du jour et des synthèses de séances. Elle présentera lors d'une réunion de service le résultat du travail réalisé en séance. Les membres titulaires avec voix délibérative seront une personne qualifiée (représentante des commanditaires publiques ou privés), une personne représentante des formateurs permanents ou vacataires, deux personnes représentantes des formateurs indépendants, toutes personnes dont le CPS juge la présence utile avec voix consultative.

Une réorganisation de l'organisme de formation

Dans le courant du dernier trimestre de l'année, une réorganisation a été initiée sous l'impulsion du nouveau directeur général, Richard STEYER et du directeur de l'organisme de formation Hervé GÉRARD. Cette réorganisation a donné lieu à une phase d'entretiens individuels avec l'ensemble des salariés de l'encadrement administratif et pédagogique. Suite à ces entretiens, de nouvelles fiches de poste ont été rédigées et certains salariés ont été concernés par des évolutions professionnelles. La nouvelle organisation prendra effet en début d'année 2025.

Changements significatifs

- Organisation par pôles d'activités :
 - Pôle des cycles courts.
 - Pôle des cycles longs.
 - Distinction au sein du pôle des cycles courts entre les actions de développement des compétences interentreprise/intra-entreprise et les prestations de service ne relevant pas du champ de la formation professionnelle continue.
- Création d'un secteur ingénierie et innovation pédagogique.
- Évolution professionnelle de certains responsables de formation et de certaines assistantes de formation.
- Mise en œuvre d'une analyse financière par pôle d'activité et dotation aux responsables de formation d'outil d'analyse de la rentabilité.

Un déménagement des bureaux

En parallèle, les collaborateurs ont été mobilisés autour d'un projet de déménagement de nos bureaux et d'emménagement dans un nouvel espace courant 2025.

L'ensemble des collaborateurs, ainsi que l'équipe de direction, seront accompagnés dans le cadre d'un mécénat de compétences par une société de conseil en immobilier dans toutes les dimensions du projet : la réflexion stratégique, la conception des aménagements intérieurs et l'accompagnement au changement.

En effet, il ne s'agit pas simplement d'organiser un déménagement de nos bureaux, ce projet est l'occasion de repenser en profondeur notre environnement de travail.

LIEU DE VIE

Nous souhaitons faire de cet espace un lieu propice à l'instauration d'une nouvelle ambiance de travail favorisant un mieux-être au travail et permettant également un accueil plus qualitatif des stagiaires et des formateurs.

SYMBOLIQUE

Ce nouvel espace devra devenir une vitrine pour notre organisme facilitant la lisibilité de notre stratégie mise en place depuis notre réorganisation initiée en 2024 ; un organisme de formation solide et sérieux, moderne, soucieux d'une démarche éco-responsable, avec une assise financière solide et tourné vers l'avenir.

NOUVELLES MODALITÉS DE TRAVAIL

La flexibilité et le nomadisme au travail en lien avec les évolutions technologiques constitueront nos nouvelles pratiques ; de même qu'une approche éco-responsable généralisée (archivage numérique, GED...).

NOUVEAUX OUTILS DE TRAVAIL

En cohérence avec le projet : dotation de PC portables pour l'ensemble des collaborateurs en cohérence avec les moyens nécessaires à l'exercice des missions en télétravail et en présentiel.

NOUVEL ESPACE DE CONVIVIALITÉ

La création d'un nouvel espace de convivialité modulable en salle de réunion ou de formation.

De nouveaux produits de formation

Notre organisme de formation va déposer auprès de la DRIEETS deux demandes d'agréments pour dispenser et organiser des sessions d'examen conduisant aux titres professionnels du Ministère du travail.

TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

**Formateur
professionnel d'adultes**
code NSF : 333m, 333t

4 activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un certificat de compétences professionnelles (CCP).

Concevoir et préparer la formation

- Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

Accompagner les apprenants en formation

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Évaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

**Conseiller en insertion
professionnelle**
code NSF : 332t

3 activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un certificat de compétences professionnelles (CCP).

Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

- Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

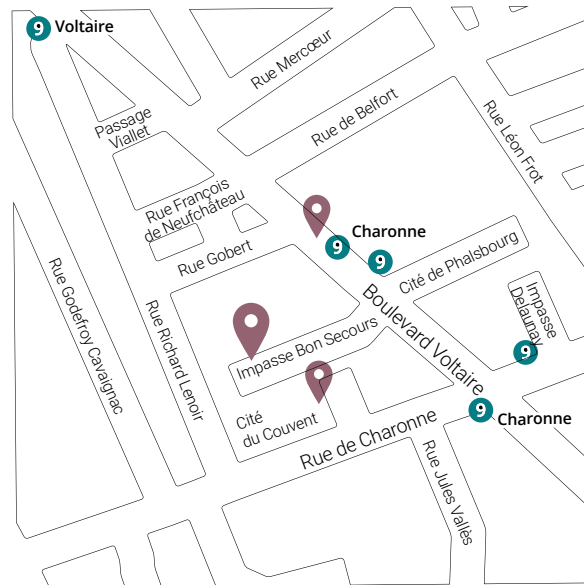
- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Analyser sa pratique professionnelle

Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive



Île-de-France



PARTENAIRES, ILS NOUS SOUTIENNENT



ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS ÎLE-DE-FRANCE

5, impasse Bon Secours - 75011 PARIS

Tél : 01 44 93 44 88

E-mail : epe@epe-idf.com - Site internet : www.epe-idf.com